

PROGRAMME D'ÉDUCATION SYNDICALE

Raviver la flamme de la démocratie par l'éducation



FTQ

2026
2027

Coordination

Myriam Zaidi

Traitement de texte

Manon Fournier

Marie-Claude Groulx

Correction de texte

Le service de l'éducation de la FTQ

Mise en page

Anne Brissette

Illustration

Fabiana Margarita Marin

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Site Internet : www.ftq.qc.ca

Dépôt légal – 3e trimestre 2026

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

ISBN 978-2-89639-613-8



Document imprimé au service de l'imprimerie de la FTQ

Mot du secrétaire général

Conseurs, confrères,

Notre démocratie est mise à mal. Au cours de la dernière année, la CAQ nous a submergé de projets de loi liberticides qui fragilisent notre démocratie ainsi que nos droits et libertés. Pensons au projet de loi n° 3 qui limite la liberté d'expression et le rôle politique des syndicats. Ce projet de loi a été reconnu par l'Organisation internationale du travail (OIT) comme allant à l'encontre de la convention sur la liberté syndicale. Plus récemment, le projet de loi n° 1 de « constitution » représentait incontestablement une dérive démocratique. Bien qu'il ait été abandonné, grâce à une protestation sans répit de la société civile et des partis d'opposition, le spectre de l'autoritarisme, lui, demeure.

La CAQ s'attaque à la démocratie et aux droits et libertés depuis plusieurs années maintenant. Pendant la pandémie, ce gouvernement a pris goût à une gouvernance autoritaire à coup de décrets. Il a modifié à plusieurs reprises la Charte des droits et libertés de la personne, même sous bâillon. Au lieu de s'attaquer aux véritables problèmes, comme le coût de la vie, les crises du logement et climatique, ainsi que les pertes d'emplois liés aux tarifs douaniers, il cherche à diviser la population et à créer de faux ennemis.

Malheureusement, l'exemple du Québec n'est pas isolé. On observe une mouvance internationale qui attaque les droits des individus et les structures démocratiques en place qui les protègent. On note aussi une montée fulgurante des droites dures et radicales, et une hausse de la haine et de l'intolérance. Ces tendances antidémocratiques et autoritaires inquiètent énormément la FTQ et ses membres.

Vivre dans une démocratie ne se résume pas simplement à tenir des élections. Une réelle démocratie favorise l'existence et la cohabitation d'institutions indépendantes qui représentent diverses franges de la population. Ces institutions, comme les syndicats, permettent le débat d'idées et agissent en contre-pouvoir essentiel. Les syndicats sont parmi les organisations les plus démocratiques au Québec et au Canada; ils doivent être protégés. Le projet de loi n° 3 a bel et bien été adopté, et tout porte à croire que ce n'est que le début de la guerre contre les syndicats et la société civile.

Mais nous n'avons pas dit notre dernier mot. Depuis ses débuts en 1957, la FTQ vise à ce que le Québec soit une société plus démocratique. Aujourd'hui, nous réaffirmons notre engagement envers cette revendication. La centrale est aussi engagée à lutter contre toutes les formes de discrimination, et nous ne tolérerons pas l'affaiblissement de nos chartes et la fragilisation de l'État de droit. Nous gardons espoir dans le pouvoir de la société civile et de notre mouvement.

Force est de constater qu'un des lieux où notre vision de la démocratie prend le plus vie se trouve dans nos salles de formation! Notre approche éducative est fondée sur des principes démocratiques, où la délibération est encouragée, où l'égalité de toutes et de tous est renforcée, et où les débats d'idées ont lieu dans le respect de la diversité. L'éducation syndicale invite tout le monde à prendre part aux discussions et à la création de solutions. Elle réussit à tisser des liens de solidarité au-delà des différences. Elle reflète les valeurs que nous promouvons pour la société entière.

La FTQ invite tous ses affiliés et ses membres à investir davantage ces espaces dans les mois à venir. Elle vous encourage à parler de politique dans vos ateliers, dans vos échanges en plénière, pendant la formation, durant les pauses, et ce, peu importe le sujet de la formation. Nous ne pouvons évacuer la politique de l'action syndicale, qu'elle soit sur la négociation collective ou le rôle de la personne déléguée syndicale. Bien que le gouvernement cherche à nous faire taire, nous ne nous taisons pas!

Plus que jamais, nous devons nous occuper de la politique avant que celle-ci s'occupe de nous. Une année d'élections, c'est une année de mobilisation, de mouvement. Bâtissons notre rapport de force et multiplions nos messages, une formation à la fois.



Olivier Carrière
Secrétaire général

Table des matières

Mot du secrétaire général	1
L'organisation de l'éducation à la FTQ	4
Directrice.....	4
Personnes conseillères.....	4
Adjointes administratives.....	4
Le rôle des personnes conseillères.....	4
Le rôle des adjointes administratives.....	4
L'offre de formation de la FTQ	5
Information générale sur les sessions de formation.....	6
Règle applicable aux demandes de remboursement des dépenses pour les activités financées par le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ (2026).....	7
Les choix pédagogiques de la FTQ	9
Devenir une personne formatrice	10
Introduction à la santé et sécurité du travail.....	10
Le délégué syndical et la déléguée syndicale.....	10
Le délégué social et la déléguée sociale.....	11
Filière retraite.....	11
Pédagogie	12
Perfectionnement pédagogique.....	12
Perfectionnement pédagogique pour l'animation en ligne.....	12
Accompagnement des personnes formatrices (coaching).....	12
Séminaire sur la formation syndicale.....	12
Vie syndicale	13
Perfectionnements de contenu sur demande	13
Formations spécialisées	13
Comment dynamiser nos syndicats?.....	13
L'action politique: un outil d'action syndicale.....	13
Évaluation des tâches 1.....	14
Droits de la personne	15
Perfectionnements de contenu sur demande	15
Formation spécialisée	15
La diversité culturelle dans un contexte syndical.....	15
Santé et sécurité du travail	16
Schéma du plan de formation en santé et sécurité du travail à la FTQ	16
Perfectionnements de contenu sur demande	17
Formations spécialisées	17
Actions en prévention: l'analyse du travail et les contaminants dans le milieu de travail.....	17
Retraite et assurances collectives	18
Perfectionnements de contenu sur demande	18
Formations spécialisées	18
Séminaire annuel sur la retraite.....	18
Perfectionnement annuel du réseau retraite et assurances collectives.....	19
Comprendre pour agir en assurances collectives.....	19
La retraite: une approche syndicale - Le financement des régimes de retraite à prestations déterminées.....	19
La retraite: une approche syndicale - Le placement des actifs d'un régime de retraite.....	20

Négocier le RRFS-FTQ.....	21
Atelier sur les recours en assurances collectives.....	21
Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances	21
L'administration et la négociation de nos régimes de retraite	22
Délégués sociaux et déléguées sociales.....	23
Perfectionnements de contenu sur demande	23
Communications	24
Perfectionnements de contenu sur demande	24
Formation spécialisée.....	24
Relations avec les médias	24
Enjeux socioéconomiques.....	25
Séminaire sur les politiques économiques et les finances publiques	25
Perfectionnement pédagogique sur les enjeux socioéconomiques	25
Séminaire sur les nouveaux enjeux de l'emploi	25
Analyse de l'entreprise dans un contexte de négociation	27
Perfectionnement de contenu sur demande.....	27
Formations spécialisées	27
Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise.....	27
Analyse financière de l'entreprise dans son contexte économique.....	27
Le calcul des coûts dans le processus de négociation	28
Le calcul des coûts dans le processus de négociation: atelier d'introduction à Excel	29
La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise	29
Développement local et régional	30
Formations spécialisées	30
Le développement socioéconomique local et régional	30
Syndicalistes: actrices et acteurs du développement socioéconomique des régions.....	30
Pour des emplois de qualité dans une économie mondialisée	31
Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi.....	31
Le Collège FTQ-Fonds	32
La session intensive de réflexion et d'approfondissement	32
Droit du travail.....	33
Formation spécialisées.....	33
Règles de preuve et de procédure	33
Plaideurs et plaideuses au TAT	33
Le suivi de la jurisprudence en santé et sécurité du travail	33
Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs.....	34
Autres activités de formation	35
Des dates et événements à retenir	37
Documents audiovisuels et outils vidéo complémentaires.....	38
Bureaux de la FTQ en région.....	38
Liste des membres du comité d'éducation	39
CALENDRIER DES FORMATIONS	40
Inscription.....	41
Paiement.....	41

L'organisation de l'éducation à la FTQ

L'éducation syndicale à la FTQ est réalisée à la fois par l'équipe du service de l'éducation de la FTQ et par les syndicats affiliés et les conseils régionaux FTQ dont les responsables de l'éducation sont membres du comité d'éducation de la FTQ, qui fait rapport de ses activités au Conseil général de la centrale. L'équipe du service de l'éducation de la FTQ est composée de:

Directrice

Myriam Zaidi

mzaidi@ftq.qc.ca

Personnes conseillères

Isabelle Coulombe

icoulombe@ftq.qc.ca

Marie-Hélène Gauthier

mhgauthier@ftq.qc.ca

Marie-Pier Lauzon

mplauzon@ftq.qc.ca

Caroline Mallette

cmallette@ftq.qc.ca

Marie-Josée Naud

mjnaud@ftq.qc.ca

Martin Trudel Racine

mtrudel@ftq.qc.ca

Édith Vinet

evinet@ftq.qc.ca

Adjointes administratives

education@ftq.qc.ca

Manon Fournier

mfournier@ftq.qc.ca

Marie-Claude Groulx

mcgroulx@ftq.qc.ca

Le rôle des personnes conseillères

Les personnes conseillères du service sont responsables des activités et du travail liés à une ou plusieurs thématiques de formation. Leur mandat est notamment de:

- ▼ Développer et rédiger les contenus des formations offertes;
- ▼ Former les personnes formatrices des syndicats affiliés;
- ▼ Développer et réaliser le perfectionnement pédagogique et le perfectionnement sur les cours de base;
- ▼ Animer et coordonner des comités techniques;
- ▼ Développer et offrir les formations spécialisées;
- ▼ Développer et animer les activités du Collège FTQ-Fonds;
- ▼ Animer et soutenir le travail des comités permanents FTQ.

Le rôle des adjointes administratives

Les adjointes administratives travaillent de concert avec les personnes conseillères à l'organisation et à la réalisation des activités de formation. Leur mandat est notamment de:

- ▼ Concevoir le visuel et mettre en forme les documents de formation et ce qui les accompagne;
- ▼ Organiser la logistique des sessions de formation et des autres activités du service;
- ▼ Gérer les inscriptions et assurer le suivi auprès des personnes participantes qui s'y inscrivent;
- ▼ Faire le suivi des inscriptions auprès des personnes conseillères qui donnent ces formations ainsi que des syndicats affiliés;
- ▼ Répondre aux demandes des syndicats affiliés;
- ▼ Faire le suivi des commandes de matériel de formation et des productions disponibles au service de l'éducation (documents, vidéos, etc.);
- ▼ Assurer le soutien technique des comités dont les activités relèvent du service.

Plusieurs services collaborent avec l'équipe de l'éducation, dont le service de la francisation pour la formation qui relève de sa responsabilité, le service des communications pour la formation liée aux médias, le service de la recherche pour la production de plusieurs dossiers, etc.

L'équipe du Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ est aussi associée au service pour certaines formations sur l'analyse d'une entreprise, le dossier du développement économique local et régional, le dossier retraite et le Collège FTQ-Fonds.

L'offre de formation de la FTQ

L'offre de formation de la FTQ couvre cinq grands volets où nous retrouvons différentes formations liées à nos pratiques syndicales d'intervention :

1) Devenir une personne formatrice

Les sessions de formation de personnes formatrices visent à aider les personnes militantes expérimentées à apprendre à donner de la formation, à se familiariser avec les méthodes actives de formation du Guide des méthodes pédagogiques de la FTQ et à élargir leur conception de l'action syndicale. Les personnes participantes à ces formations sont choisies par la personne responsable à l'éducation de leur syndicat affilié ou de leur conseil régional FTQ.

2) Se perfectionner comme personne formatrice

Depuis plusieurs années, la FTQ et ses affiliés placent la pédagogie au cœur de leur projet éducatif. Ce domaine vise à regrouper les formations et les perfectionnements qui permettent aux personnes formatrices de maîtriser le contenu des formations et les méthodes pédagogiques liées à l'approche expérientielle.

Ces formations s'adressent donc aux personnes qui sont déjà des personnes formatrices expérimentées et qui désirent se perfectionner afin de :

- ▼ parfaire leurs connaissances pédagogiques;
- ▼ apprendre à donner un nouveau cours;
- ▼ actualiser un cours qu'elles connaissent ou donnent déjà.

Chaque année, les responsables de la formation des syndicats affiliés et des conseils régionaux expriment les besoins pour leurs personnes formatrices et, si le nombre le justifie, des formations pédagogiques et des perfectionnements sur les contenus sont inscrits à la programmation de l'année. Les autres formations demeurent disponibles sur demande d'un syndicat affilié ou d'un conseil régional FTQ.

Lorsqu'une nouvelle formation de base est créée ou qu'une formation est révisée en profondeur, la FTQ offre un perfectionnement aux personnes formatrices. Un perfectionnement peut également être organisé à la demande d'un conseil régional ou d'un syndicat affilié lorsque le nombre de personnes participantes le justifie.

Chaque filière de formation comporte des activités de perfectionnement portant sur les contenus des formations.

3) Se spécialiser dans nos fonctions syndicales

C'est l'un des rôles-clés du service de l'éducation de la FTQ que d'offrir des sessions de formation spécialisée aux personnes conseillères ainsi qu'aux personnes militantes des syndicats et des conseils régionaux affiliés à la FTQ.

Ces formations permettent de mieux faire valoir et défendre les droits des membres, d'être en mesure de négocier des conventions collectives en tenant compte des lois ainsi que des objectifs syndicaux et, enfin, de mieux comprendre les grands enjeux sociaux, économiques et législatifs. Certaines formations s'adressent spécifiquement aux personnes conseillères des syndicats. Des personnes militantes peuvent être admises à ces sessions lorsqu'il reste des places disponibles, qu'elles possèdent une expérience suffisante pour en suivre le contenu et qu'elles sont recommandées par la direction québécoise de leur syndicat ou par leur conseil régional.

Pour les sessions spécialisées, des modalités particulières concernant les coûts peuvent s'appliquer selon la formation offerte (voir plus de détails à la page 6). La personne responsable du dossier ainsi que les adjointes administratives du service de l'éducation pourront vous informer des modalités propres à la formation que vous voulez suivre.

4) Le Collège FTQ-Fonds

Créé en 1999, le Collège FTQ-Fonds fait partie intégrante du projet éducatif de la FTQ. Il repose sur la conviction qu'il faut mettre l'économie au service du social; que la justice, la solidarité et la démocratie sont les fondements d'un monde plus humain. L'environnement du Collège se veut propice à la réflexion, à l'échange et aux débats. Il offre un ressourcement pour se donner un nouvel élan et contrer le sentiment d'impuissance. Chaque année, une session intensive de réflexion et d'approfondissement offre aux personnes élues et conseillères l'occasion de développer leur leadership et de s'outiller pour faire face aux défis complexes du monde actuel.

5) Autres activités de formation

Plusieurs activités sont organisées chaque année pour des groupes particuliers. Voir la liste en page 35.

FORMATIONS SUR DEMANDE ET FORMATIONS SUR MESURE

Comme les besoins varient d'une année à l'autre, selon les priorités des syndicats ou des conseils régionaux de la FTQ, il est impossible de prévoir des dates pour toutes les formations développées par la FTQ. Plusieurs formations identifiées dans le programme sont toutefois disponibles sur demande d'un ou de plusieurs syndicats affiliés ou encore d'un conseil régional. La demande peut être faite à la direction du service ou à la personne identifiée comme responsable de la formation, et ce, six à douze mois d'avance car la planification des formations se fait annuellement. Pour répondre à des besoins particuliers des syndicats, il est aussi possible d'obtenir une formation sur mesure adaptée aux besoins exprimés. Il est important de noter que ce service n'est pas disponible pour une demande provenant d'un syndicat local. Pour l'obtenir, il faut en faire la demande auprès de la personne responsable à l'éducation du syndicat affilié.

Information générale sur les sessions de formation

L'information qui suit concerne la majorité des sessions de formation. Des conditions ou des exigences particulières peuvent être indiquées pour certaines formations. De plus, plusieurs formations bénéficient d'un soutien financier ou n'occasionnent aucuns frais, ce qui est précisé dans la section sur les coûts de formation.

LE COÛT DES SESSIONS

Pour les sessions spécialisées, les coûts sont assumés par les syndicats (salaire, transport, indemnité forfaitaire et frais d'inscription), à l'exception de quelques cours qui bénéficient de subventions ou d'ententes spéciales.

Pour les sessions en SST, la perte de salaire peut être remboursée. Pour plus d'information, contactez **la personne responsable de l'éducation de votre syndicat** (voir la liste de ces personnes à la page 39).

Plusieurs formations spécialisées prévoient le remboursement de certaines dépenses. D'autres sont offertes gratuitement. Elles sont identifiées par le logo du Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ. **La personne responsable du dossier ainsi que les adjointes administratives du service de l'éducation pourront vous informer des modalités propres à la formation que vous voulez suivre.**

L'HORAIRE

Certains cours débutent en soirée ou en après-midi, d'autres, le matin. Lorsque le cours débute le matin, il est possible de se rendre à l'hôtel où se tient la session la veille du cours aux frais du syndicat ou du conseil régional qui inscrit la personne participante. Dans ce cas, il faut en faire la demande.

Les sessions en résidence comportent du travail en soirée. Les personnes participantes doivent donc être disponibles entre 9 h et 22 h.

LA TAILLE DES GROUPES

Sauf pour les séminaires et les colloques qui ont une capacité d'accueil élargie, le nombre de places pour les sessions spécialisées est limité à 20 personnes, et parfois moins, selon la complexité de la formation. Les sessions de formation de personnes formatrices peuvent accueillir 18 personnes et les sessions de perfectionnement de personnes formatrices, 16 personnes.

AIDE FINANCIÈRE POUR LES COURS EN SST

La FTQ reçoit une subvention de la CNESST pour la formation syndicale en santé et sécurité du travail, qu'elle redistribue équitablement à tous ses affiliés sous forme d'aide financière directe. Chaque syndicat ou conseil régional se voit octroyer une enveloppe qu'il peut utiliser pour organiser les cours de base de la FTQ, ses propres cours ou une formation « sur mesure ». Dans ces derniers cas, il doit d'abord déposer l'ensemble de la documentation auprès du service de l'éducation de la FTQ, qui se chargera de faire reconnaître le contenu du cours par la CNESST.

SOUTIEN DU FONDS DE SOLIDARITÉ DE LA FTQ

Par ses programmes de formation économique et financière, le Fonds de solidarité FTQ contribue, en conformité avec sa mission, à favoriser la formation des travailleurs et travailleuses dans le domaine de l'économie, ce qui leur permet d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec. C'est dans le même esprit que le Fonds de solidarité FTQ est associé au service de l'éducation de la FTQ pour les formations qui s'inscrivent dans ses mandats.

En plus de sa collaboration à la réalisation de plusieurs formations, dont certaines données conjointement avec la FTQ, le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ soutient financièrement les formations à caractère économique offertes par la FTQ. Ces formations sont identifiées dans le programme par le logo du Fonds.

POLITIQUE D'ANNULATION

Les demandes d'annulation doivent être faites au moins 10 jours ouvrables avant le début de l'activité, à l'exception des activités suivantes:

- ▼ Pour les formations en résidence: au moins 20 jours ouvrables avant la date du début de la formation;
- ▼ Formations en ligne: au moins 5 jours ouvrables avant la date du début de la formation.

Aucune demande de remboursement ne sera acceptée si vous ne vous présentez pas à l'activité ou si vous demandez l'annulation après le début de l'activité.

Facturation d'annulation hors délai

- ▼ Activités avec frais d'inscription: le coût total de l'activité sera facturé à la section locale ou l'affilié.
- ▼ Activités sans frais d'inscription: la FTQ facturera, en tout ou en partie, les frais afférents à la participation. Ces frais incluront l'hébergement, les repas prévus, l'impression des documents, etc.

Procédure d'annulation

- ▼ Pour annuler votre inscription: envoyez une demande d'annulation par courriel à la personne responsable de l'événement. Cette information peut être trouvée sur la page Internet de l'événement, dans la lettre d'invitation, dans le programme d'éducation syndicale de la FTQ, etc. En cas de doute, vous pouvez envoyer votre demande d'annulation à info@ftq.qc.ca.
- ▼ Mentionnez les informations suivantes:
 - Nom de la personne inscrite;
 - Syndicat, section locale ou conseil régional;
 - Coordonnées de la personne inscrite: courriel et téléphone;
 - Le titre de l'événement;
 - La date de début de l'événement;
 - La raison de l'annulation.

Aucun remboursement ne sera accordé tant que l'annulation n'aura pas été confirmée.

Pour consulter la politique dans son intégralité: ftq.qc.ca/politique-annulation-activites/

Règle applicable aux demandes de remboursement des dépenses pour les activités financées par le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ (2026)

Toute demande de remboursement de dépenses doit être adéquatement supportée par des pièces justificatives, soit une facture fournissant les détails de la dépense, ainsi qu'une preuve de paiement, à l'exception des per diem et du kilométrage. Pour les activités des comités d'investissement FLS (CIC), une copie de l'avis de convocation doit être fournie avec la réclamation.

À l'exception du salaire perdu, aucune autre allocation et/ou remboursement de dépenses (hébergement, repas, transport ou autre) ne sera accordés pour les activités en mode virtuel.

Lorsque des frais sont assumés directement par le Fonds (repas, hébergement, etc.), ceux-ci ne pourront faire l'objet d'une réclamation. De plus, aucun salaire ne sera remboursé pour les employés salariés du Fonds et son réseau, de la FTQ ou d'un de ses affiliés (permanents ou conseillers) de même que pour les personnes retraitées.

REMBOURSEMENT DE SALAIRE

- ▼ **Personnes participantes** aux activités autorisées par le CFÉ: salaire perdu (incluant avantages sociaux) remboursé à 75 % uniquement au syndicat (ou au Conseil régional).
- ▼ **Personnes formatrices** qui animent des activités de formation autorisées ainsi que **militant.e.s FTQ siégeant sur un comité d'investissement d'un fonds local de solidarité FTQ (FLS)**: salaire perdu (incluant avantages sociaux) remboursé à 100 % uniquement au syndicat (ou au Conseil régional).
- ▼ **Salaire perdu**: Salaire correspondant à la rémunération perdue selon l'horaire normal de travail de la personne participante (excluant les heures supplémentaires). Les avantages sociaux peuvent être inclus et doivent être validés par la personne responsable syndicale ou par une facture du syndicat.

HÉBERGEMENT

Durée de l'activité	Distance pour un aller-retour	Nombre de nuitées permises
1 journée	Entre 301 et 600 km	1
	Plus de 600 km	2
2 journées consécutives	Entre 200 et 300 km	1
	Entre 301 et 600 km	2
	Plus de 600 km	3
3 journées consécutives	Entre 200 et 300 km	2
	Entre 301 et 600 km	3
	Plus de 600 km	4
4 journées consécutives	Entre 200 et 300 km	3
	Entre 301 et 600 km	4
	Plus de 600 km	5
5 journées consécutives	Entre 200 et 300 km	4
	Entre 301 et 600 km	5
	Plus de 600 km	6

Coût de séjour à l'hôtel (sur le chemin de l'aller et/ou du retour) si le domicile est à **plus de 900 km aller-retour** du lieu de formation (chambre standard jusqu'à concurrence de 300 \$/nuit, taxes incluses).

TRANSPORT

- ▼ **Déplacements indemnisés** au taux de 0,69 \$/km.
- ▼ Utilisation de l'application **Google Maps** selon le chemin le plus court entre le domicile de la personne participante et le lieu de l'activité.
- ▼ Frais pour le transport en **taxi**, en **train**, en **métro** et en **autobus** remboursés sur présentation d'un reçu et preuve de paiement.
- ▼ Le Fonds encourage le **transport collectif** et le **covoiturage** dans la mesure du possible.
- ▼ **Coût des billets d'avion défrayé** si ce mode de transport réduit les coûts totaux (hébergement, kilométrage, repas et salaire) et/ou si la personne participante habite à plus de 1 200 km aller-retour du lieu de l'activité.

ALLOCATION DE REPAS

- ▼ Le montant alloué pour les dépenses liées à un repas (aucune boisson alcoolisée ne sera remboursée) comprend les taxes, le pourboire et les frais de livraison. Le pourboire maximum est de 15 %.
- ▼ Lorsque le repas n'est pas déjà fourni, les personnes participantes ont droit à un remboursement, sans pièce justificative, sous forme de **per diem**, évoluant **selon les taux suivants**:
 - Déjeuner: 22 \$
 - Dîner: 33 \$
 - Souper: 42 \$
- ▼ Si la personne habite à **plus de 150 km** du lieu de l'activité, elle aura droit de réclamer des repas supplémentaires lors de ses déplacements avant ou après l'activité (ex.: un souper sur le chemin du retour).

PROCÉDURE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DU SALAIRE ET DES DÉPENSES

NOTE IMPORTANTE: Veuillez prioriser la facturation de la part de votre section locale ou organisation syndicale dans le cadre d'une demande de remboursement, dans la mesure du possible.

- ▼ En présentant une facture détaillée au CFÉ (voir exemple ci-dessous): le syndicat produit une facture détaillée et l'envoi par courriel. Les éléments suivants doivent figurer sur la facture pour chaque personne participante:
 - Titre et date de l'activité
 - Nom, prénom et adresse complète
 - Date des journées réclamées et nombre d'heures perdues
 - Taux horaire normal (incluant les avantages sociaux)
 - Détail des dépenses personnelles (transport, repas, hébergement)

▼ En utilisant le formulaire électronique de remboursement du CFÉ: la personne identifiée comme responsable ayant reçu le formulaire du CFÉ doit le remplir et le renvoyer par courriel, avec une image de toutes les pièces justificatives.

▼ Dans le but de limiter les délais et les risques de fraude, tous les remboursements se font par **dépôt direct seulement**.

▼ **Personne responsable syndicale:** Personne autorisée par la structure syndicale apte à valider les informations relatives aux remboursements (ex. président.e, secrétaire trésorier.ère ou personne mandatée par le syndicat).

▼ **Adresse courriel:** remboursement_CFE@fondsftq.com

PERSONNE-RESSOURCE

Pour toute question concernant l'interprétation de cette Politique ou pour faire une **réclamation**, veuillez contacter le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ en utilisant l'adresse courriel remboursement_CFE@fondsftq.com ou par téléphone au 514-383-2599, poste 5840.

ATTENTION : LES INFORMATIONS INDIQUÉES EN ROUGE SONT NÉCESSAIRES AU TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE

Syndicat XYZ
Section locale 1234
4321, rue du Syndicat
St-Solidaire, QC, C3B 2A1
Téléphone : 418-231-4756

À l'attention de :
Fonds de solidarité FTQ
Centre de formation économique
545, boul. Crémazie Est, bureau 200
Montréal, QC, H2M 2W4
514-383-8383

FACTURE

FACTURE N° 001
DATE : 1/29/2025

Date, titre de l'activité et nom du participant

Description	Quantité	Taux	Sous-total	Taux de remboursement	Total
2025-02-15 Introduction aux avantages sociaux : Poitras, Pierre					
Salaire :	8	37,20 \$		☒ Participant (75 %) ☐ Formateur ou FLS (100 %)	223,20 \$
Perdiem déjeuner :	1	21,00 \$	21,00 \$		21,00 \$
Kilométrage :	50	0,68 \$	34,00 \$		34,00 \$
2025-03-21 CIC Arthabaska : Giroux, Ginette					
Salaire :	8	37,20 \$		☐ Participant (75 %) ☒ Formateur ou FLS (100 %)	297,60 \$
Perdiem dîner :	1	32,00 \$	32,00 \$		32,00 \$
Kilométrage :	47	0,68 \$	31,96 \$		31,96 \$
GRAND TOTAL :					639,76 \$

Pièces justificatives en annexe.

Pour toute question relative à cette facture, veuillez contacter : **[Nom, numéro de téléphone, courriel]**

Coordonnées de la personne responsable de la facturation

Les choix pédagogiques de la FTQ

Le *Guide des méthodes pédagogiques* présente les principes de base, les méthodes et les outils pédagogiques qui encadrent le travail de l'équipe de formation et qui sont au cœur des formations et des perfectionnements des personnes formatrices formées par la FTQ.

Le projet éducatif de la FTQ s'appuie sur un principe directeur qu'on résume par l'expression «Partir du connu pour aller vers l'inconnu» qui est caractérisée, entre autres, par les éléments suivants:

- ▼ **Partir du groupe:** Cela signifie ne pas être au-dessus du groupe, reconnaître et mettre en valeur l'expérience de chacune des personnes; c'est faire confiance au groupe et à sa capacité de trouver ensemble des solutions pour améliorer leur sort;
- ▼ **Offrir une formation donnée par les pairs:** Nous privilégions l'utilisation de personnes formatrices issues du milieu syndical afin que les contenus de formation et la façon de les diffuser soient liés aux réalités des milieux de travail et conformes aux orientations et aux valeurs du mouvement syndical;
- ▼ **Travailler en coanimation:** Ceci permet de mettre en valeur le travail d'équipe et la solidarité et de mieux répondre aux besoins et aux intérêts du groupe;
- ▼ **Faciliter, réguler et produire des échanges – les fonctions d'animation:** Ceci permet d'assurer une ambiance propre aux échanges, d'encourager le débat et d'atteindre les objectifs attendus en permettant d'assurer le développement des trois savoirs (savoir, savoir-faire, savoir-être);
- ▼ **Transférer ces apprentissages dans le milieu de travail:** Ceci permet la mise en commun et la synthèse des savoirs en un tout compréhensible et amène les personnes formatrices à se faire confiance pour poser les gestes une fois de retour dans le milieu de travail.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées et permettent la participation du groupe et la mise en valeur de son expérience. Si les connaissances nécessaires à nos pratiques syndicales sont essentielles, la façon de les transmettre, la formation pédagogique des nouvelles personnes formatrices, de même que leur perfectionnement sont au cœur du travail du service de l'éducation de la FTQ.

Devenir une personne formatrice

Les sessions de formation de personnes formatrices visent à aider les personnes militantes expérimentées à :

- ▼ Apprendre à donner de la formation;
- ▼ Se familiariser avec les méthodes actives de formation du *Guide des méthodes pédagogiques de la FTQ*;
- ▼ Réfléchir et à élargir leur conception de l'action syndicale.

Les personnes participantes à ces formations sont choisies par la personne responsable à l'éducation de leur syndicat affilié ou de leur conseil régional FTQ.

Les inscriptions aux formations de personnes formatrices peuvent uniquement être faites par les responsables à l'éducation des syndicats affiliés et des conseils régionaux. Pour plus d'information, communiquez avec votre responsable à l'éducation dont le nom et les coordonnées se trouvent dans la liste à la page 39.

Les sessions de formation sont de cinq jours et sont essentiellement pratiques. En équipe de deux, les personnes participantes sont invitées à se préparer ensemble et à donner une partie du cours devant le groupe. On analyse ensuite la pratique sur le plan de la ou des méthodes pédagogiques utilisées, de la qualité du contenu transmis et de l'intégration de leur engagement syndical dans leur pratique de formation.

Les principales techniques apprises sont : la discussion, l'atelier, le jeu de rôle, le complément théorique, l'exposé et le questionnement. On s'approprie également les conditions, les principes d'apprentissage chez les adultes et les caractéristiques de l'approche expérientielle de la FTQ.

Compte tenu de la diversité des fonctions et des responsabilités syndicales, quatre formations sont offertes sur les grands thèmes ci-dessous, les deux premières étant généralement la « porte d'entrée » des nouvelles personnes formatrices.

Introduction à la santé et sécurité du travail

Cette session vise à créer un réseau de personnes formatrices aptes à dispenser le cours *Introduction à la santé et sécurité du travail* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base *Introduction à la santé et sécurité du travail* a comme point de départ de mieux comprendre la perception de nos membres à l'égard de leur santé et de leur sécurité au travail. Ce cours est également une initiation à la santé et à la sécurité du travail.

En nous permettant d'en apprendre davantage sur notre milieu de travail et nos principaux droits dans ce domaine, le cours présente l'importance de l'action syndicale pour mieux prévenir les lésions professionnelles.

À partir des analyses de pratiques, les personnes participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

S'adresse aux personnes désignées par leur syndicat affilié ou leur conseil régional FTQ pour devenir une personne formatrice.

Exigence particulière: Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Responsable: Marie-Hélène Gauthier, en collaboration avec le service de santé et sécurité du travail

Adjointe administrative: Marie-Claude Groulx

Dates: 7 (soirée) au 12 février 2027
En résidence

Coût: 1 750 \$

Le délégué syndical et la déléguée syndicale

Cette session vise à créer un réseau de personnes formatrices aptes à donner le cours *Le délégué syndical et la déléguée syndicale* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, vise à faire connaître le rôle du délégué syndical et de la déléguée syndicale, souvent représenté comme la pierre angulaire de sa section locale. Comment défendre, informer et mobiliser nos membres dans un contexte de travail de plus en plus menacé ? C'est à cette question que ce cours veut répondre.

À partir des analyses de pratiques, les personnes participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

S'adresse aux personnes désignées par leur syndicat affilié ou leur conseil régional FTQ pour devenir une personne formatrice.

Exigence particulière: Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Le délégué syndical et la déléguée syndicale*.

Responsables: Isabelle Coulombe et Marie-Pier Lauzon

Adjointe administrative:
Manon Fournier

Dates: 2 (soirée) au 7 mai 2027
En résidence

Coût: 1 750 \$

Le délégué social et la déléguée sociale

SUR DEMANDE

Cette session vise à créer un réseau de personnes formatrices aptes à donner le cours de base *Le délégué social et la déléguée sociale* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, permet de mieux comprendre le rôle du délégué social et de la déléguée sociale et de bien cerner la nature de ses interventions. Il vise également à développer une approche syndicale préventive face aux problèmes psychosociaux et de dépendance que vivent les confrères et consœurs de travail.

À partir des analyses de pratiques, les personnes participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

S'adresse aux personnes désignées par leur syndicat affilié ou leur conseil régional FTQ pour devenir une personne formatrice.

Exigence particulière: Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Le délégué social et la déléguée sociale*.

Responsable: Marie-Hélène Gauthier

Adjointe administrative:
Manon Fournier

Coût: 1 750 \$

Les inscriptions aux formations de personnes formatrices peuvent uniquement être faites par les responsables à l'éducation des syndicats affiliés et des conseils régionaux. Pour plus d'information, communiquez avec votre responsable à l'éducation dont le nom et les coordonnées se trouvent dans la liste à la page 39.

Filière retraite

Cette session vise à créer un réseau de personnes formatrices aptes à donner les cours en lien avec la retraite et les régimes de retraite dans leur syndicat ou leur conseil régional.

À partir des analyses de pratiques, les personnes participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

Le cours a également pour objectif de transmettre aux personnes participantes le contenu de la formation *Prendre en main sa retraite* en abordant, par exemple, les préoccupations des futures personnes retraitées, notamment quant à la place du travail dans leur quotidien, le temps disponible à la retraite ainsi que les aspects financiers de la retraite.

S'adresse aux personnes désignées par leur syndicat affilié ou leur conseil régional FTQ pour devenir une personne formatrice.

Exigence particulière: Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Prendre en main sa retraite* ou *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite*.

Responsables: Marie-Josée Naud et Marie-Hélène Gauthier

Adjointe administrative:
Manon Fournier

Dates: 1^{er} (soirée) au 6 novembre 2026
En résidence

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 7).

Pédagogie

Les formations pédagogiques s'adressent aux responsables à l'éducation des syndicats affiliés et des conseils régionaux FTQ ainsi qu'aux personnes formatrices qui donnent les formations dans ces organisations.

Ces formations sont des lieux de ressourcement qui permettent d'approfondir des méthodes pédagogiques, d'échanger sur les difficultés rencontrées dans les activités de formation et sur les besoins de suivi et d'encadrement des personnes formatrices. C'est aussi l'occasion de se familiariser avec de nouvelles stratégies d'apprentissage ou d'analyses de pratiques.

Personne conseillère responsable de la filière: Myriam Zaidi | mzaidi@ftq.qc.ca

Adjointe administrative de la filière: Marie-Claude Groulx | mcgroulx@ftq.qc.ca

Perfectionnement pédagogique

Cette session vise à approfondir les approches et les méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ afin de raffiner les pratiques des équipes de formation des syndicats et des conseils régionaux.

Exigence particulière: Être une personne formatrice d'expérience identifiée comme tel par le syndicat ou le conseil régional.

Responsables: Myriam Zaidi et Isabelle Coulombe

Dates: Printemps 2028

Coût: À déterminer

Perfectionnement pédagogique pour l'animation en ligne

SUR DEMANDE

Cette session vise à approfondir les approches et les méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ dans un contexte d'animation de formation syndicale en ligne. Les personnes participantes s'approprient les techniques et les outils d'animation en ligne développés par la FTQ et ses affiliés.

Exigence particulière: Être une personne formatrice d'expérience identifiée comme tel par le syndicat ou le conseil régional.

Responsable: Myriam Zaidi

Coût: Aucun

Accompagnement des personnes formatrices (coaching)

Cette session vise à former les personnes qui accompagnent les personnes formatrices pour les aider à développer et à accroître leurs habiletés et compétences à donner de la formation selon les approches et méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ.

Ce séminaire s'adresse aux personnes formatrices d'expérience choisies pour agir comme personne accompagnatrice par le syndicat ou le conseil régional.

Exigence particulière: Être une personne formatrice d'expérience identifiée comme tel par le syndicat ou le conseil régional.

Responsables: Isabelle Coulombe et Marie-Pier Lauzon

Dates: Automne 2027

Coût: À déterminer

Séminaire sur la formation syndicale

Ce séminaire de deux jours auquel sont conviées les personnes formatrices des syndicats affiliés et des conseils régionaux, de même que les directions syndicales, se veut un lieu d'échange et de formation sur les pratiques de formation syndicale et sur les grands enjeux qui nous interpellent en formation.

Les thématiques du séminaire seront déterminées en cours d'année par le comité d'éducation de la FTQ.

Responsables: Myriam Zaidi, Isabelle Coulombe et Marie-Josée Naud

Dates: À déterminer

Montréal

Coût: 125 \$

Vie syndicale

Défendre, informer et bâtir la solidarité de nos membres résumant sommairement le travail syndical quotidien des personnes militantes syndicales. Pour bien effectuer ce travail, il importe que ces personnes développent les compétences, les connaissances et les comportements essentiels pour y arriver.

Cette filière de perfectionnement vient outiller les personnes participantes dans leur implication quotidienne: on y développe les moyens dont elles ont besoin pour animer la vie syndicale, favoriser la mobilisation locale et mettre à profit leur leadership.

Personne conseillère responsable de la filière: Martin Trudel Racine | mtrudel@ftq.qc.ca

Adjointes administratives de la filière: Manon Fournier | mfournier@ftq.qc.ca et Marie-Claude Groulx | mcgroulx@ftq.qc.ca

PERFECTIONNEMENTS DE CONTENU SUR DEMANDE

Le coût d'inscription pour ces formations varie en fonction du lieu, de la durée et des modalités propres à chaque session.

Formations

Dossier de griefs

Introduction à la négociation collective

Leadership

Les droits parentaux

Procédures d'assemblée

S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels

MISE À JOUR

FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Comment dynamiser nos syndicats?

MISE À JOUR

SUR DEMANDE

La vie syndicale est parfois difficile. La plupart des personnes militantes qui s'engagent comme personne déléguée, membre d'un comité ou d'un exécutif le font bénévolement. Pour les soutenir, les syndicats offrent des formations pour initier aux complexités des conventions collectives, du traitement des griefs et des cas de santé et de sécurité du travail. Ce travail de défense et de représentation auprès de l'employeur est au cœur de la vie syndicale. Mais pour négocier et régler les problèmes, l'appui et l'engagement des membres sont essentiels.

Comment susciter la participation et la mobilisation des membres? De quels moyens disposons-nous pour maintenir et consolider notre pouvoir syndical? Les recherches effectuées au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) par Christian Lévesque ont permis de dégager les pistes de succès des actions syndicales.

Coût: 300 \$ excluant les frais d'hébergement.

L'action politique: un outil d'action syndicale

SUR DEMANDE

Cette session de deux jours permet aux personnes formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

La politique fait partie de nos vies. Les personnes élues font des choix politiques qui déterminent les paramètres de fonctionnement de la société dans laquelle nous évoluons. Ceci nous force à faire des choix plus ou moins conscients.

Avec le cours de base, les personnes participantes acquerront des compétences afin d'être en mesure de développer un esprit critique face aux décisions des personnes élues pour faire des choix politiques éclairés en fonction de leurs valeurs. De plus, le cours vise à outiller les personnes militantes afin d'agir comme agentes multiplicatrices dans leur milieu en mettant en valeur le projet de société souhaité par la FTQ.

Coût: 300 \$ excluant les frais d'hébergement.

Évaluation des tâches 1

Cette session de cinq jours permet de connaître différents plans d'évaluation des tâches et de développer les habiletés nécessaires pour analyser les emplois en expérimentant les méthodes et les techniques qui permettent de décrire les emplois et d'évaluer les tâches qui y sont liées. La session vise aussi à sensibiliser à ce type d'action syndicale et à développer des stratégies sur ce dossier.

S'adresse aux personnes qui négocient, qui sont membres d'un comité d'évaluation des tâches ou qui sont impliquées en équité salariale. Cette formation est donnée en collaboration avec l'équipe d'évaluation des tâches du SCFP.

Exigence particulière: Aucune

Dates:

26 au 30 octobre 2026 (COMPLET)

25 au 29 janvier 2027

3 au 7 mai 2027

4 au 8 octobre 2027

En résidence

Coût:

Session 2026: 1 350 \$

Sessions 2027: 1 600 \$

Droits de la personne

La FTQ est partie intégrante de la société québécoise, et si nos luttes syndicales visent à assurer à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de meilleures conditions de travail, notre engagement social et politique est tout aussi fondamental. Le Québec, et donc notre centrale, se diversifie. Nous nous devons de représenter cette diversité et la richesse qu'elle procure à notre mouvement. L'un des moyens d'y parvenir est de changer nos façons de faire et de mettre en place des pratiques syndicales qui feront en sorte que l'ensemble de nos membres se sentent inclus. L'avenir de notre mouvement en dépend.

C'est dans cet esprit que la FTQ a conçu plusieurs formations sur les droits de la personne que vous trouverez dans cette section. Celles-ci portent sur la sensibilisation, la défense, la représentation et la mobilisation de nos membres issus des groupes à la recherche d'équité, incluant les personnes migrantes, les personnes en situation de handicap, et les personnes de la diversité de genre.

Personne conseillère responsable de la filière: Myriam Zaidi | mzaidi@ftq.qc.ca

Adjointes administratives de la filière: Manon Fournier | mfournier@ftq.qc.ca et Marie-Claude Groulx | mcgroulx@ftq.qc.ca

PERFECTIONNEMENTS DE CONTENU SUR DEMANDE

Le coût d'inscription pour ces formations varie en fonction du lieu, de la durée et des modalités propres à chaque session.

Formations		Responsable
Agir syndicalement pour les travailleuses et travailleurs migrants temporaires		Myriam Zaidi
Équité, diversité et inclusion dans un contexte syndical		Myriam Zaidi
Féminisme intersectionnel et syndicalisme		Myriam Zaidi
Inclusion des personnes en situation de handicap en contexte syndical	MISE À JOUR	Caroline Mallette

FORMATION SPÉCIALISÉE

La diversité culturelle dans un contexte syndical

SUR DEMANDE

Le vieillissement de la population et le faible taux de natalité exposent le Québec, comme la majorité des pays industrialisés, à des défis liés au remplacement de la main-d'œuvre. Ainsi, le nombre de personnes immigrantes issues d'origines diverses que le Québec accueille pour combler ses besoins de main-d'œuvre est en hausse constante. Bon nombre de personnes nouvelles arrivantes, une fois établies au Québec, se joignent à nos rangs. Cependant, l'intégration au milieu de travail peut poser certains défis. Les milieux syndiqués sont alors appelés à jouer un rôle qu'ils n'ont peut-être jamais joué avant.

Cette formation de deux jours s'adresse aux personnes conseillères, aux personnes dirigeantes ainsi qu'aux personnes qui sont responsables de divers aspects liés au déroulement du quotidien ou aux dynamiques de travail. Les personnes participantes seront en mesure de mieux comprendre le contexte actuel de la diversité culturelle et de ses enjeux. La discrimination, les préjugés, la francisation et les demandes d'accommodements sont des sujets abordés dans le cadre de cette formation.

La formation permet aussi d'élaborer des stratégies syndicales pour l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes.

Coût: 200 \$ excluant les frais d'hébergement.

Santé et sécurité du travail

La FTQ accorde depuis longtemps une importance centrale à la santé et à la sécurité du travail, considérant la formation syndicale comme un levier essentiel pour encourager l'action directe dans les milieux de travail, autant en prévention qu'en réparation. Les formations offertes par les syndicats affiliés, les conseils régionaux et la FTQ visent à doter les personnes militantes des connaissances nécessaires pour intervenir efficacement auprès des membres et des employeurs.

Cette thématique vise à permettre aux personnes formatrices d'approfondir des enjeux plus spécialisés en matière de santé et sécurité du travail. Les syndicats affiliés disposent d'un vaste réseau de personnes formatrices capables d'assurer la formation de base ainsi que diverses formations spécialisées. Le schéma du plan de formation en SST de la FTQ illustre d'ailleurs le parcours type d'une personne militante engagée localement dans ce dossier.

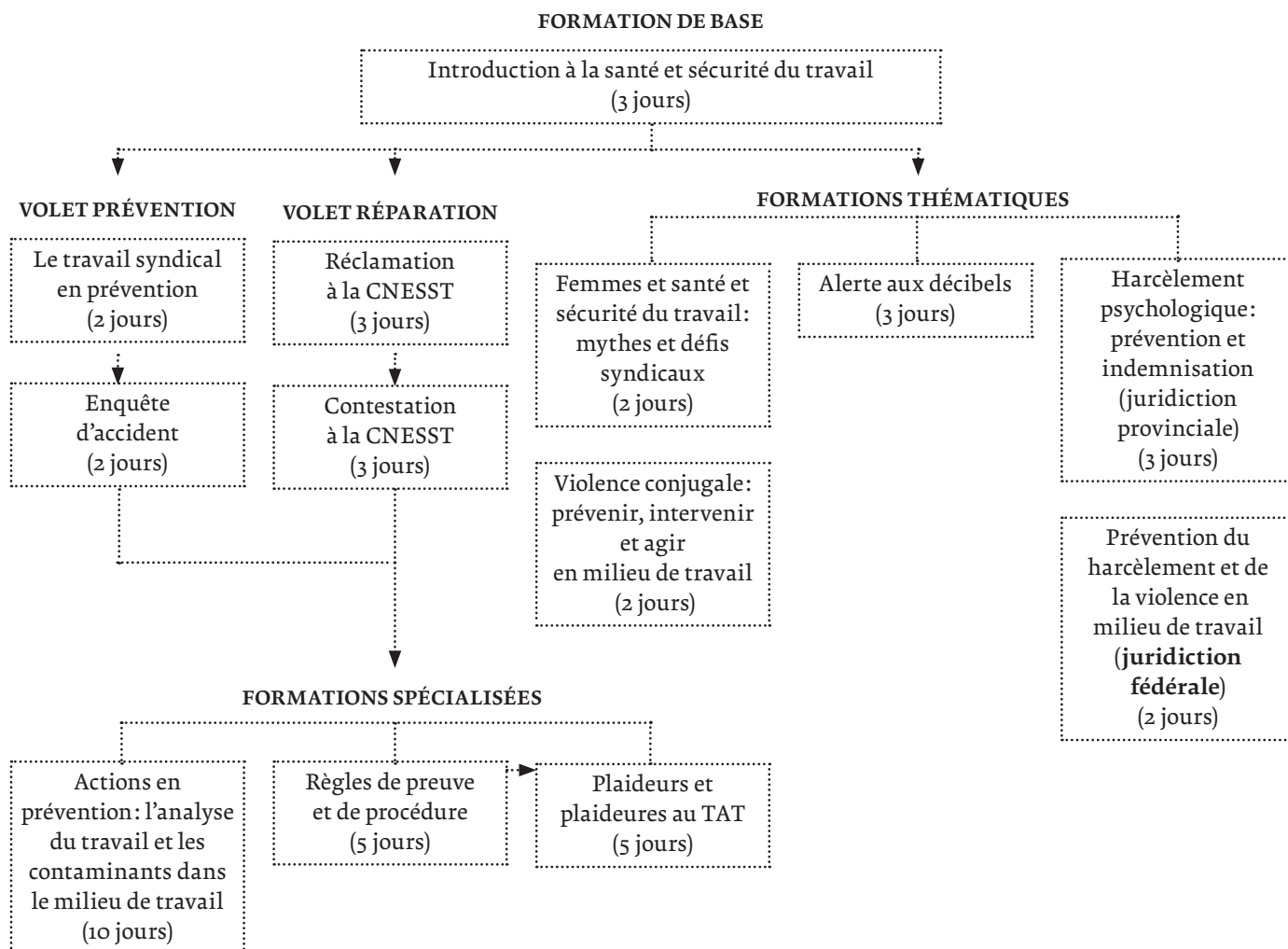
Historiquement, la prévention des lésions professionnelles et l'amélioration des conditions de travail ont toujours été liées aux actions syndicales. C'est pourquoi la FTQ a développé, au fil des années, un ensemble de formations destinées à soutenir les personnes militantes responsables de ces enjeux, tant pour prévenir les accidents que pour accompagner les démarches de réparation.

Les formations présentées dans ce parcours s'adressent à tous les niveaux d'engagement : des personnes débutantes jusqu'à celles qui représentent leurs membres devant les instances administratives de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et du Tribunal administratif du travail (TAT). Elles constituent un outil structurant pour renforcer la capacité d'action syndicale en matière de santé et sécurité du travail.

Personne conseillère responsable de la filière: Marie-Hélène Gauthier | mhgauthier@ftq.qc.ca

Adjointe administrative de la filière: Marie-Claude Groulx | mcgroulx@ftq.qc.ca

Schéma du plan de formation en santé et sécurité du travail à la FTQ



PERFECTIONNEMENTS DE CONTENU SUR DEMANDE

Sauf lorsque mentionné, il n'y a aucun coût d'inscription pour ces formations. Voir en page 6 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Formations

Alerte aux décibels	
Contestation à la CNESST	Depuis le 1 ^{er} janvier 2020, la subvention de la CNESST ne s'applique plus pour les activités de formation qui visent à soutenir les employeurs ou les travailleurs et les travailleuses dans les différents processus de contestation d'une décision rendue par la CNESST.
Contraintes thermiques	
Enquête d'accident	
Femmes et santé et sécurité du travail: mythes et défis syndicaux	
Harcèlement psychologique: prévention et indemnisation	
Le travail syndical en prévention	
Organisation du travail	
Prévenir l'épuisement professionnel	
Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail	
Réclamation à la CNESST	
Violence conjugale: prévenir, intervenir et agir en milieu de travail	

FORMATION SPÉCIALISÉE

Actions en prévention : l'analyse du travail et les contaminants dans le milieu de travail

SUR DEMANDE

Cette session avancée de 10 jours, répartie sur deux semaines non consécutives, a été développée afin de permettre aux personnes membres syndicales des comités de santé et de sécurité du travail de relancer le dossier de la prévention et d'assumer un leadership syndical. On veut ainsi resituer le rôle de la personnes représentante en santé et sécurité et des membres d'un comité de santé et de sécurité du travail dans le contexte d'une interrelation étroite de leur travail avec les membres des différents comités syndicaux.

La session vise à outiller les personnes participantes à l'appropriation d'une démarche préventive en santé et sécurité du travail ainsi qu'à leur permettre d'analyser la situation dans leur milieu de travail et de développer des propositions correspondant à leurs besoins, visant l'élimination à la source des risques et des dangers.

À cet effet, on y fournit, sous une forme accessible, des connaissances scientifiques et techniques permettant aux personnes participantes de faire l'analyse de leurs conditions de travail

et des effets de celles-ci sur le corps.

On situe l'analyse du travail dans cette démarche préventive, notamment sur le travail réel et le travail prescrit.

La première semaine de formation vise à outiller les personnes participantes sur les connaissances techniques afin de mieux analyser leur milieu de travail. Voici les grands thèmes abordés: le travail de la personne représentante syndicale en santé et sécurité; l'analyse du milieu et des effets des conditions de travail sur la santé; l'analyse du travail effectué par les travailleurs et travailleuses comme outil de prévention. Pour ce faire, il est demandé à toutes les personnes participantes de la formation de réaliser une courte vidéo d'environ cinq minutes d'un poste de travail dans leur milieu de travail afin d'en faire l'analyse en groupe. Il est essentiel d'expliquer au préalable à la personne filmée que l'objectif de la captation vidéo sera uniquement pour un objectif de formation et sera détruite à la fin du cours.

La deuxième semaine permet de faire le point sur les pistes de solution et certaines stratégies syndicales. Les grands thèmes sont: les principes

généraux en hygiène industrielle; le rôle des personnes intervenantes extérieures; les méthodes d'élaboration et d'évaluation des plans d'action préventifs.

Entre les deux semaines de cours, les personnes participantes ont des petits travaux à réaliser à partir de leur milieu de travail en lien avec les connaissances acquises durant la formation.

S'adresse aux membres des comités de santé et de sécurité, aux personnes représentantes en santé et sécurité du travail.

Exigences particulières: Avoir suivi les cours de base *Introduction à la santé et sécurité du travail*, *Le travail syndical en prévention* et *Enquête d'accident*.

Responsable: Serge Beaulieu, avec la collaboration de personnes-ressources

Coût: À déterminer

Le salaire des personnes participantes est remboursé en fonction de l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST (voir p. 6).

Retraite et assurances collectives

Les questions liées à la retraite, aux assurances collectives et à la sécurité financière occupent une place grandissante dans les milieux de travail et dans les négociations syndicales. Dans un contexte où les employeurs cherchent souvent à réduire leurs engagements en matière de retraite et où les coûts des assurances collectives continuent d'augmenter, il est essentiel que les organisations syndicales disposent des connaissances et des outils nécessaires pour défendre efficacement les intérêts de leurs membres.

Afin de soutenir cette mission, la FTQ offre une programmation diversifiée de formations et d'activités de perfectionnement. Celle-ci comprend des perfectionnements destinés aux personnes formatrices, des formations spécialisées s'adressant notamment aux membres des comités de retraite et des comités d'assurances, ainsi que des webinaires portant sur des enjeux d'actualité ou des sujets plus spécifiques.

Ces activités ont pour objectif de développer les connaissances, les compétences et l'autonomie des personnes militantes appelées à intervenir dans ces dossiers complexes. Elles visent également à favoriser une meilleure compréhension des régimes de retraite, des assurances collectives et des différents programmes publics, afin de permettre aux personnes participantes de jouer pleinement leur rôle de représentation, de négociation et de gouvernance.

Certaines formations sont de nature introductive et accessibles à un large public, alors que d'autres s'adressent à des personnes assumant des responsabilités particulières et peuvent comporter des préalables. Les pages qui suivent présentent l'ensemble de cette offre de formation ainsi que les conditions qui s'y rattachent.

Personne conseillère responsable de la filière: Marie-Josée Naud | mjnaud@ftq.qc.ca

Adjointe administrative de la filière: Manon Fournier | mfournier@ftq.qc.ca

PERFECTIONNEMENTS DE CONTENU SUR DEMANDE

Ces perfectionnements offerts sur demande permettent aux personnes formatrices de s'approprier, d'actualiser et d'approfondir leurs connaissances sur les différents contenus de formation liés aux dossiers de la retraite. Ils visent à renforcer leur compréhension des concepts abordés, à assurer une transmission uniforme de l'information et à les soutenir dans l'animation des formations offertes par la FTQ.

Il n'y a aucun coût d'inscription pour ces formations. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 7).

Formations

	Responsable
Perfectionnement – Filière retraite <i>L'administration et la négociation de nos régimes de retraite et Introduction aux avantages sociaux</i>	Marie-Josée Naud
Prendre en main sa retraite	Marie-Josée Naud

FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Séminaire annuel sur la retraite

Ce séminaire annuel permet aux personnes participantes d'actualiser leurs connaissances et d'échanger sur les principaux enjeux liés à la retraite. En fonction de l'actualité et de la conjoncture, les thèmes abordés peuvent porter sur les changements législatifs et réglementaires, les initiatives syndicales en matière de sécurité financière à la retraite, ainsi que sur les questions de financement, de placement et de gouvernance des régimes de retraite.

Cette activité constitue également une occasion privilégiée de partager des expériences, de réfléchir aux défis émergents et de renforcer l'expertise syndicale dans le domaine de la retraite.

Responsables: Marie-Josée Naud, Martin Trudel Racine et Marie-Hélène Gauthier

Dates: 30 et 31 mars 2027
Laval

Coût: 175 \$ excluant les frais d'hébergement.



Perfectionnement annuel du réseau retraite et assurances collectives

Nous vivons une période marquée par d'importantes transformations des politiques publiques en matière de retraite et de santé au Canada. Ce perfectionnement offre aux personnes formatrices ainsi qu'aux autres personnes intervenantes du milieu syndical un espace de réflexion, d'échange et de mise à jour des connaissances.

L'activité vise à mieux comprendre les impacts des récentes modifications législatives et réglementaires, de même que les changements à venir, sur les régimes de retraite, les assurances collectives et les programmes publics. Elle permet également de situer ces enjeux dans un contexte plus large de défense des droits et de la sécurité financière des travailleuses et des travailleurs à la retraite.

Exigence particulière: Être une personne formatrice du cours *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* ou du cours *Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances* ou être membre du comité retraite et assurances de la FTQ ou du comité RRFS-FTQ (Régime de retraite par financement salarial de la FTQ).

Responsables: Marie-Josée Naud, Martin Trudel Racine et Marie-Hélène Gauthier

Dates: 19 au 21 octobre 2026
En résidence

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 7).



Comprendre pour agir en assurances collectives

Depuis plusieurs décennies, les régimes d'assurances collectives sont confrontés à une croissance soutenue des coûts. Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation du coût des médicaments, l'arrivée de nouvelles technologies médicales, l'évolution des pratiques de soins et le vieillissement de la population. Selon les prévisions, cette tendance devrait se poursuivre, faisant des assurances collectives un enjeu de plus en plus important dans les négociations.

Dans ce contexte, les régimes d'assurances collectives représentent une part grandissante de l'enveloppe monétaire disponible à la table de négociation. Les personnes responsables de la négociation et de l'administration de ces régimes doivent donc être en mesure de comprendre leur fonctionnement, les facteurs qui influencent leur coût ainsi que les mécanismes de tarification utilisés par les assureurs.

Cette compréhension est essentielle pour assurer la pérennité des régimes, évaluer les différentes options qui s'offrent aux parties et défendre efficacement les intérêts des membres lorsqu'elles et ils sont confrontés à des enjeux ou à des problématiques particulières.

Cette formation de trois jours s'adresse aux personnes conseillères syndicales ainsi qu'à toutes les personnes appelées à négocier, administrer ou analyser un régime d'assurances collectives. Elle leur permettra d'acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir de façon éclairée dans ce domaine complexe et en constante évolution.

Exigence particulière: Aucune

Responsable: Marie-Josée Naud, Marie-Hélène Gauthier et Martin Trudel Racine

Dates: 17 au 19 novembre 2026
Montréal

Coût: Aucun.



La retraite : une approche syndicale - Le financement des régimes de retraite à prestations déterminées

Le financement des régimes de retraite à prestations déterminées constitue un enjeu majeur pour les organisations syndicales. Si la crise financière de 2008 a mis en lumière certaines vulnérabilités de ces régimes, les débats entourant leur financement se poursuivent encore aujourd'hui dans un contexte marqué par l'évolution des marchés financiers, les changements démographiques et les modifications législatives.

À la suite des recommandations du Rapport D'Amours, le gouvernement du Québec a procédé à d'importantes réformes du cadre légal applicable aux régimes de retraite des secteurs municipal, universitaire et privé. Ces changements ont transformé les règles du jeu et amené plusieurs régimes à revoir leurs méthodes de financement, leur partage des risques ou certaines de leurs dispositions.

Dans ce contexte, les personnes appelées à négocier ou à administrer un régime de retraite doivent être en mesure de comprendre sa situation financière, d'interpréter les principaux indicateurs actuariels et d'évaluer les différentes options qui s'offrent aux parties. Comment assurer la pérennité d'un régime tout en protégeant les intérêts des travailleuses, des travailleurs et des personnes retraitées? Comment développer des solutions cohérentes avec les valeurs et les principes du mouvement syndical?

Cette formation de trois jours vise à permettre aux personnes participantes d'analyser la situation financière d'un régime de retraite à prestations déterminées à l'aide des outils disponibles, de mieux comprendre les mécanismes de financement et d'identifier les stratégies susceptibles d'en assurer la pérennité dans l'intérêt des membres.

Exigence particulière: Siéger à un comité de retraite ou avoir une implication dans la négociation d'un régime de retraite.

Responsables: Marie-Josée Naud et Martin Trudel Racine

Dates: 26 au 28 janvier 2027
Montréal

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 7).



La retraite : une approche syndicale - Le placement des actifs d'un régime de retraite

Toutes les personnes qui siègent à un comité de retraite, que ce soit dans le cadre d'un régime à prestations déterminées (PD) ou à cotisation déterminée (CD), sont appelées, à un moment ou à un autre, à se prononcer sur des questions liées aux placements des actifs du régime.

À titre de fiduciaires, elles ont la responsabilité de veiller à ce que les sommes confiées au régime soient investies dans le meilleur intérêt des personnes participantes. Pour exercer ce rôle adéquatement, il est essentiel de posséder une compréhension de base des différents types de placements, des risques qui y sont associés et des mécanismes de gouvernance qui encadrent la gestion des caisses de retraite.

Cette formation de deux jours vise à développer les connaissances nécessaires pour comprendre les principaux enjeux liés aux placements des caisses de retraite et permettre aux personnes participantes de jouer un rôle actif et éclairé au sein de leur comité de retraite ou de leur comité de placement.

Les thèmes abordés incluent notamment :

- ▼ les différentes catégories de placements et le rôle qu'elles jouent dans la construction d'un portefeuille;
- ▼ Les notions de rendement, de risque et de diversification;
- ▼ l'importance d'une politique de placement adaptée aux objectifs du régime et le suivi de son application;
- ▼ les critères permettant de sélectionner les gestionnaires de portefeuille et d'évaluer leur performance;
- ▼ les responsabilités fiduciaires des membres des comités de retraite en matière de placement;
- ▼ la perspective syndicale en matière d'investissement responsable, de gouvernance et d'exercice des droits de vote.

Exigence particulière: Être membre d'un comité de retraite pour des régimes PD ou CD, ou membre d'un comité de placement.

Responsables: Marie-Josée Naud et Martin Trudel Racine

Dates: 16 et 17 février 2027
Montréal

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 7).



Négocier le RRFS-FTQ

WEBINAIRE

La FTQ et le RRFS-FTQ organisent un webinaire afin de mieux expliquer le mode de fonctionnement de ce régime ainsi que ses modalités de négociation.

Les régimes de retraite qui garantissent des rentes sont ceux que les travailleuses et les travailleurs privilégient. Or, dans un grand nombre d'entreprises, ces régimes ne sont pas accessibles, notamment parce que le nombre de personnes salariées est insuffisant pour que le régime soit viable.

À l'initiative de la FTQ, un régime multiemployeur d'un tout nouveau genre a été créé en 2008 grâce à un règlement de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. Ce régime d'accumulation de rentes, dont la FTQ est le promoteur, accueille les groupes, petits et grands, issus de ses syndicats affiliés.

Ce webinaire permet à la personne conseillère syndicale, ou toute autre personne qui négocie, de se familiariser avec les caractéristiques du Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ) pour négocier son implantation là où il n'y a pas de régime à prestations déterminées.

S'adresse à toutes les personnes intéressées à négocier et à implanter le RRFS-FTQ.

Exigence particulière: Aucune

Responsables: Marie-Josée Naud et Martin Trudel Racine

Date: 12 mai 2027
En ligne

Coût: Aucun.



Ces formations sont offertes dans chaque région selon les besoins. Veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat afin de connaître les dates et lieux.

Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances

La retraite et les assurances représentent une part importante des avantages sociaux négociés. Ces derniers assurent la sécurité financière de nos membres, avant comme pendant la retraite. Depuis plusieurs années déjà, nous assistons à l'explosion de leurs coûts et, conséquemment, ils prennent une plus grande importance à la table de négociation. Nous avons tout intérêt à ce qu'un plus grand nombre de nos personnes militantes en connaissent davantage sur le sujet pour pouvoir comprendre les enjeux et prendre des décisions éclairées.

Cette formation d'une journée, organisée en collaboration avec les syndicats affiliés, permet aux personnes participantes de distinguer les régimes d'accumulation de rentes de ceux d'accumulation de capital et de se familiariser avec les assurances collectives.

Exigence particulière: Aucune

Responsables: Marie-Josée Naud et Martin Trudel Racine

Dates:

SCFP

Montréal: 1^{er} avril 2027
Sherbrooke: 4 mai 2027 -

Métallos
8 octobre 2026

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 7).



La retraite : une approche syndicale - L'administration et la négociation de nos régimes de retraite

Les régimes de retraite sont parmi les avantages sociaux les plus importants de nos conditions de travail. La conjoncture économique ainsi que les attaques répétées contre nos régimes mettent en péril leur avenir et la sécurité financière de nos membres à la retraite.

Cette session de trois jours s'adresse aux personnes qui négocient les régimes de retraite et aux membres des comités de retraite. Elle vise à outiller les personnes participantes afin de mieux comprendre l'organisation financière et législative des régimes et de leur permettre de faire face aux enjeux en matière de retraite.

La formation a aussi pour but de développer des liens entre les membres des comités de retraite et l'organisation syndicale pour une meilleure action concertée dans l'intérêt de nos membres.

Exigence particulière: Aucune

Responsables: Marie-Josée Naud et Martin Trudel Racine

Dates :

SCFP

Montréal: 10 au 12 novembre 2026
Trois-Rivières: 19 au 21 janvier 2027
Montréal: 1^{er} au 3 juin 2027

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 7).



Atelier sur les recours en assurances collectives

WEBINAIRE

En tant que personne militante, personne représentante syndicale ou membre d'un comité d'assurances, il nous arrive d'avoir recours aux griefs ou aux tribunaux civils afin de contester une décision de l'employeur ou de l'assureur lorsqu'une personne membre fait face à un refus de la reconnaissance de son invalidité. Afin de faire valoir les droits de nos membres, il est important de bien comprendre les recours appropriés, les outils à notre disposition ainsi que nos obligations. Cet atelier est une occasion de faire le point sur les différents recours en matière d'assurances collectives et permet de déterminer quelles sont les actions que votre organisation syndicale peut entreprendre afin de soutenir les membres tout au long du processus de contestation.

Cette session est offerte en collaboration avec des personnes expertes dans le domaine qui sauront partager leur expertise et expérience.

Exigence particulière: Aucune

Responsables: Marie-Josée Naud et Martin Trudel Racine

Date: 23 février 2027

En ligne

Coût: Aucun.

Délégués sociaux et déléguées sociales

Près de 3 000 déléguées sociales et délégués sociaux composent le réseau syndical d'entraide de la FTQ, présent dans toutes les régions du Québec. Même si nos milieux de travail et notre société ont beaucoup évolué ces dernières années, les défis liés à la consommation, à l'endettement, à la violence et à la détresse et à d'autres problématiques restent bien présents. Nos membres continuent de traverser des moments difficiles.

Ce champ de perfectionnement met en lumière la formation continue offerte aux personnes formatrices du réseau, afin de soutenir leur rôle auprès des personnes déléguées sociales (DS) qu'elles accompagnent.

D'autres perfectionnements sont également proposés par les conseils régionaux et les syndicats affiliés pour permettre aux personnes déléguées sociales d'approfondir leurs réflexions et de développer leurs compétences. Plusieurs formations, même si elles ne s'adressent pas directement aux personnes formatrices du réseau, peuvent aussi aider à mieux comprendre certaines problématiques auxquelles les DS sont confrontés dans leur pratique.

- ▼ S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels (p. 13) ;
- ▼ Prévenir l'épuisement professionnel (p. 17) ;
- ▼ Harcèlement psychologique: prévention et indemnisation (p. 17) ;
- ▼ Violence conjugale: prévenir, intervenir et agir en milieu de travail (p. 17) ;
- ▼ La diversité culturelle dans un contexte syndical (p. 15).

Toute personne souhaitant suivre la formation de personne déléguée sociale doit contacter le coordonnateur ou la coordonnatrice de son Conseil régional.

Deux formations sont destinées spécifiquement aux personnes formatrices de ce réseau; elles sont offertes à la demande des coordonnateurs et coordonnatrices du réseau des délégués sociaux.

Personne conseillère responsable de la filière: Marie-Hélène Gauthier | mhgauthier@ftq.qc.ca

Adjointe administrative de la filière: Manon Fournier | mfournier@ftq.qc.ca

PERFECTIONNEMENTS DE CONTENU SUR DEMANDE

Le coût d'inscription pour ces formations varie en fonction du lieu, de la durée et des modalités propres à chaque session.

Formations

La prévention du suicide: l'action syndicale en milieu de travail

Les collectifs d'entraide

Communications

La communication est un pilier de l'action syndicale. Qu'il s'agisse d'informer, de mobiliser, de défendre nos revendications ou de faire entendre la voix des membres dans l'espace public, elle constitue un levier essentiel de vitalité et de démocratie syndicale. Pour exercer pleinement ce rôle, les personnes militantes doivent développer des compétences leur permettant de s'exprimer avec clarté et confiance, d'adapter leurs messages à différents publics (membres, instances, population, médias) et d'utiliser de manière stratégique les différents canaux de communication.

Cette filière de perfectionnement vise ainsi à outiller les personnes formatrices afin qu'elles soutiennent le développement d'habiletés de communication essentielles à la vie syndicale. Elle couvre autant la communication interpersonnelle que la prise de parole en public, ainsi que l'utilisation stratégique des différents médias.

Personne conseillère responsable de la filière: Marie-Pier Lauzon | mplauzon@ftq.qc.ca

Adjointes administratives de la filière: Manon Fournier | mfournier@ftq.qc.ca et Marie-Claude Groulx | mcgroulx@ftq.qc.ca

PERFECTIONNEMENTS DE CONTENU SUR DEMANDE

Formations

Communication et prise de parole dans nos syndicats

L'utilisation des médias sociaux dans nos structures syndicales

FORMATION SPÉCIALISÉE

Relations avec les médias

SUR DEMANDE

Basée sur des préoccupations de plusieurs syndicats affiliés à la FTQ, cette session vise à améliorer notre compréhension des médias afin qu'ils accordent davantage de visibilité à nos actions et à nos luttes.

À la suite de ce cours de deux jours, les personnes participantes seront en mesure de développer une stratégie face aux médias, de maîtriser les moyens d'information et de se donner une stratégie locale.

Cette formation est donnée en collaboration avec le service des communications de la FTQ.

Coût: 200 \$ excluant les frais d'hébergement.

Enjeux socioéconomiques

Les syndicats jouent un rôle important dans les débats de société qui touchent les travailleurs et les travailleuses, car les décisions politiques ont des impacts directs sur les conditions de travail, la répartition de la richesse et la qualité de vie de la population. Pour intervenir efficacement dans les débats publics, les personnes militantes doivent être en mesure de comprendre ces enjeux, d'en analyser les conséquences et de proposer des alternatives favorisant la justice sociale.

Personne conseillère responsable de la filière: Marie-Pier Lauzon | mplauzon@ftq.qc.ca

Adjointe administrative de la filière: Manon Fournier | mfournier@ftq.qc.ca

Séminaire sur les nouveaux enjeux de l'emploi

Ce séminaire s'adresse aux personnes militantes, conseillères ou élues qui s'intéressent aux grands enjeux de l'emploi au Québec ainsi qu'aux personnes qui représentent la FTQ dans les instances de la Commission des partenaires du marché du travail (conseils régionaux des partenaires du marché du travail et comités sectoriels de main-d'œuvre) et aux personnes qui siègent dans des organismes de développement économique local et régional.

Le monde du travail est en transformation continuelle et, chaque année, de nouveaux enjeux émergent pour les entreprises et la main-d'œuvre. Comme syndicats, nous sommes interpellés par ces changements et il est dans notre intérêt de bien les comprendre si nous voulons orienter notre action syndicale pour mieux protéger nos emplois et améliorer les conditions de travail de nos membres.

Le séminaire est une occasion privilégiée pour faire le point sur les nouveaux enjeux de l'emploi qui ont et auront des répercussions sur nos milieux de travail, sur nos pratiques syndicales et sur nos mandats de représentation. Il constitue aussi l'occasion de faire le point sur l'état du dialogue social au Québec, et de poser un diagnostic sur différentes facettes du marché du travail afin de dégager des pistes concrètes pour renouveler et approfondir ce dialogue.

Dates: Printemps 2027
Montréal

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 7).



Séminaire sur les politiques économiques et les finances publiques

Ce séminaire permettra d'aborder l'état des finances publiques à la suite de l'exercice des budgets provincial et fédéral, tout en abordant les politiques économiques qui influencent les industries où travaillent nos membres. Les personnes participantes seront appelées à mesurer les impacts de ces décisions économiques sur les travailleurs et travailleuses, les ménages, les services publics et le marché de l'emploi. Ensemble, nous développerons des pistes d'action pour accroître la participation des syndicats dans les orientations économiques du Québec et revendiquer une planification plus démocratique de celles-ci.

Dates: 21 et 22 avril 2027
Montréal

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 7).



Perfectionnement pédagogique sur les enjeux socioéconomiques

SUR DEMANDE

Cette session vise à accroître les compétences d'animation des personnes formatrices sur les enjeux socioéconomiques et politiques de l'heure. Cette semaine leur permettra également d'approfondir leurs connaissances des finances publiques, du phénomène de la mondialisation néolibérale, des choix politiques qui la soutiennent et des conséquences sur nos emplois, pour la société et notre action syndicale.

Les personnes formatrices seront plus à l'aise de traiter de ces sujets et, surtout, d'animer discussions et débats autour de ces enjeux.

Exigence particulière: Être une personne formatrice d'expérience identifiée comme tel par le syndicat ou le conseil régional.

Responsables: Caroline Mallette et Isabelle Coulombe

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 7).



Analyse de l'entreprise dans un contexte de négociation

Les entreprises, privées comme publiques, sont soumises aux aléas d'une économie en perpétuelle évolution. Ces changements constants que nous vivons ou subissons dans nos milieux de travail impliquent très souvent de nouvelles façons de travailler, et le travail syndical nécessite davantage de connaissances pour être en mesure de négocier et de défendre les intérêts des travailleurs et des travailleuses.

Les nouvelles réalités du marché du travail font en sorte qu'il ne suffit plus de connaître l'entreprise où l'on intervient et l'employeur; il faut aussi comprendre son environnement économique et politique global, de même que celui de ses fournisseurs et de ses clients. Il en est de même pour les personnes dirigeantes des syndicats locaux qui ne peuvent pas faire abstraction de ce qui se passe dans les autres entreprises du secteur d'activité, que ces dernières soient présentes dans la région, ailleurs au Québec ou même à l'échelle mondiale.

C'est entre autres pour répondre à ces nouvelles réalités et à ces nouveaux besoins que la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ ont décidé de mettre en commun leur expertise et de s'associer pour développer une offre de formation permettant de comprendre et d'agir sur la situation financière, organisationnelle et économique de l'entreprise.

Personne conseillère responsable de la filière: Caroline Mallette | cmallette@ftq.qc.ca

Adjointes administratives de la filière: Manon Fournier | mfournier@ftq.qc.ca et Marie-Claude Groulx | mcgroulx@ftq.qc.ca

PERFECTIONNEMENT DE CONTENU SUR DEMANDE

Formation

Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise

FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise

Cette session de deux jours permet aux personnes participantes de comprendre le fonctionnement d'une entreprise en contexte de préparation à la négociation collective ou pour mieux agir syndicalement au quotidien dans la défense, la protection et le maintien des emplois. Elles apprennent aussi à reconnaître et à analyser les signes permettant de faire le diagnostic de l'entreprise et ainsi mesurer sa santé économique. De plus, elles sont amenées à réfléchir sur l'importance d'impliquer la structure syndicale locale pour réaliser ce travail d'analyse de manière régulière.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat.

Exigence particulière: Aucune

Dates:

Conseil régional FTQ
Montréal métropolitain
28 et 29 octobre 2026
31 mars et 1er avril 2027

Métallos
21 et 22 septembre 2026 -

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 7).



Cette formation est offerte dans chaque région selon les besoins. Veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat afin de connaître les dates et lieux.

Analyse financière de l'entreprise dans son contexte économique

Dans cette session de deux jours, les personnes participantes approfondiront leurs connaissances de la santé économique de l'entreprise en examinant particulièrement la santé financière d'une entreprise en contexte de préparation à la négociation collective ou pour mieux agir syndicalement au quotidien dans la protection et le maintien des emplois. Elles apprendront entre autres à évaluer l'impact de divers signes présents dans l'entreprise sur la santé financière de celle-ci. Cette formation les amènera à réfléchir à leur rôle syndical vis-à-vis les finances de l'entreprise.

Exigence particulière: Avoir suivi la formation *Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise*.

Responsable: Caroline Mallette, en collaboration avec le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ

Dates: 7 et 8 octobre 2026
Montréal

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 7).



Le calcul des coûts dans le processus de négociation

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou d'une demande de l'employeur pendant la durée de la convention, nous amène à revoir certaines conditions de travail. Cela implique un travail d'analyse et d'évaluation des coûts liés aux emplois. Salaires, masse salariale, coûts de la convention collective ou encore coûts de main-d'œuvre; ce sont tous des termes qui réfèrent à des réalités différentes et à une facture globale souvent invisible pour la travailleuse et le travailleur.

Ces concepts doivent toutefois être maîtrisés, car les coûts de la convention collective ne se limitent pas aux salaires et l'employeur considère le tout lorsqu'il nous présente ses offres, à la hausse ou à la baisse, ou lorsqu'il réagit à nos demandes. Il faut être en mesure de calculer l'impact de nos demandes monétaires dans le contexte de la vie et de la durée d'une convention collective.

À partir d'un exemple concret constitué d'exercices pratiques, cette formation de deux jours vise à permettre aux personnes dirigeantes de développer des astuces permettant de calculer les coûts liés à la masse salariale afin de faire les bons choix stratégiques durant le processus de négociation.

S'adresse aux personnes dirigeantes de sections locales.

Exigences particulières:

- ▼ Avoir suivi la formation de base en négociation ainsi que les formations *Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise* et *Analyse financière de mon entreprise* ou la version précédente *Comprendre le fonctionnement de mon entreprise et sa situation financière*;
- ▼ Avoir une expérience syndicale d'au moins trois ans.

Responsable: Caroline Mallette

Dates: 23 et 24 novembre 2026
Montréal

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 7).



Le calcul des coûts dans le processus de négociation : atelier d'introduction à Excel

Cette formation d'une journée est une introduction au logiciel Excel dans une perspective de l'utiliser afin de calculer les coûts de la rémunération associée à la convention collective, le tout dans le but de bien se préparer à la négociation.

Si l'on peut parfois arriver à calculer « à la mitaine » les coûts associés à une convention collective, lorsqu'il y a peu de membres dans notre unité de négociation, il peut vite devenir difficile et compliqué de le faire avec un groupe de plus de 50 personnes.

Comme Excel est le logiciel installé par les services informatiques sur les ordinateurs de la plupart des personnes représentantes syndicales, il a été choisi pour créer les outils de calcul permettant de chiffrer les coûts de la rémunération globale d'une convention collective.

Exigences particulières:

- ▼ Avoir suivi la formation *Le calcul des coûts dans le processus de négociation* ou *La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise*;
- ▼ Disposer d'un ordinateur portable et d'une souris. Les modèles de type « tablette » ne fonctionnent pas avec ce type de logiciel;
- ▼ Répondre à un questionnaire pour situer le niveau d'expérience, la motivation à suivre cette formation et leur niveau de maîtrise du logiciel Excel.

Responsable: Caroline Mallette, en collaboration avec une personne-ressource

Date: 25 novembre 2026
Montréal

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 7).

La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou en cours de convention, exige de maîtriser de nombreuses compétences. Elle implique un important travail de préparation technique et « politique » afin de bien évaluer la situation économique et financière de l'entreprise de même que l'état des relations du travail avec l'employeur. Les coûts de main-d'œuvre font généralement l'objet d'une négociation serrée, qui permettra ou non de s'entendre avec l'employeur. Il est donc important que la personne négociatrice soit en mesure de calculer les coûts de la rémunération de la convention actuelle afin de préparer les demandes pour la prochaine convention ou de calculer le coût des demandes de l'employeur en cours de convention.

Enfin, le travail de négociation nécessite une maîtrise de différentes stratégies pour en arriver à conclure la négociation de façon satisfaisante pour les deux parties puisque ces dernières auront à vivre avec le résultat du contenu, mais aussi du climat de la négociation.

D'une durée de deux semaines, avec une pause d'une ou de quelques semaines entre les deux, la formation est dispensée en résidence, sous le mode d'une expérimentation pratique à partir d'un cas concret où le groupe sera divisé en deux parties, l'une représentant l'employeur et l'autre, le syndicat.

Durant la première semaine, on y aborde les différentes dimensions du travail de préparation d'une négociation. On y expérimente une démarche permettant de connaître et d'évaluer le fonctionnement d'une entreprise en faisant le diagnostic de ses grandes fonctions à partir des signes internes et des facteurs externes qui influencent ses décisions.

La deuxième semaine est essentiellement centrée sur la négociation. À partir d'un cas concret, les personnes participantes vont préparer la négociation, tant au niveau du calcul du coût des demandes que

des stratégies et tactiques qu'elles utiliseront dans le cadre de la négociation qui se déroulera ensuite. On se retrouve donc directement en action dans le cadre d'un jeu de rôle de négociation où les deux parties défendent leur position et tentent de convaincre l'autre partie.

S'adresse aux personnes conseillères des syndicats affiliés ou aux personnes dirigeantes des sections locales ayant suivi la totalité du parcours thématique de formation Analyse de l'entreprise dans un contexte de négociation.

Exigences particulières:

- ▼ Pour les personnes qui ne sont pas conseillères, le syndicat devra s'assurer de démontrer que la personne proposée a suffisamment d'expérience;
- ▼ Les personnes participantes seront choisies parmi les personnes proposées par les syndicats affiliés.

Responsable: Caroline Mallette, en collaboration avec une personne de l'équipe du Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ

Dates: Automne 2027
En résidence

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 7).

Le nombre de places étant limité, les personnes responsables à l'éducation des syndicats affiliés sont invitées à remplir le formulaire d'inscription le plus tôt possible.

Développement local et régional

Le développement local et régional est un concept qui revient souvent dans le discours public. Tout le monde en a une certaine vision : personnes élues en politique, patronat, monde universitaire, communautaire etc. Mais qu'est-ce que ça veut dire pour nous comme syndicalistes?

La question est présente au Québec depuis plusieurs décennies, et la FTQ, en collaboration avec le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ, a toujours été impliquée dans les réflexions autour de ce sujet pour mettre de l'avant une vision syndicale axée sur l'emploi et la participation citoyenne dans le développement économique de nos régions.

L'offre de formation DLR permet aux membres de devenir des acteurs et des actrices du développement local et régional de leurs milieux en se familiarisant avec les enjeux de la gouvernance régionale, du développement économique et de l'analyse des enjeux sociaux locaux.

Personne conseillère responsable de la filière: Martin Trudel Racine | mtrudel@ftq.qc.ca

Adjointes administratives de la filière: Manon Fournier | mfournier@ftq.qc.ca et Marie-Claude Groulx | mcgroulx@ftq.qc.ca

FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Le développement socioéconomique local et régional

Le développement régional est un processus par lequel un milieu se prend en charge, se mobilise et améliore sa qualité de vie. C'est un processus sans fin : on n'atteint pas un niveau de développement; on le poursuit sans cesse. Le développement régional doit être envisagé dans une perspective globale qui intègre les dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale. Ce développement vise certes une croissance économique, mais cette croissance doit tendre vers une amélioration durable des revenus, de la qualité de vie et de la protection sociale.

C'est pour soutenir les personnes militantes qui s'impliquent syndicalement dans le développement de leur région que la FTQ a développé une offre de formation socioéconomique en développement local et régional. Il s'agit d'une tournée régionale de formation pour les responsables socioéconomiques et les personnes militantes intéressées par le développement socioéconomique de leur région.

S'adresse aux personnes militantes impliquées dans le développement local et régional.

Cette session est organisée avec chacune des régions. Pour connaître les dates, communiquez avec le Conseil régional FTQ de votre région.

Syndicalistes : actrices et acteurs du développement socioéconomique des régions

Il est facile de constater, quand on s'y attarde, que sans les travailleuses et les travailleurs, il n'y aurait pas de régions, encore moins d'économie locale et régionale. Le territoire s'est développé parce que les ressources s'y trouvaient, que des emplois y ont été créés, que la main-d'œuvre est venue s'y installer pour y travailler, mais aussi pour y vivre, y habiter, y consommer, y élever ses enfants, y installer les services publics nécessaires à la population, etc. Sans la main-d'œuvre, il n'y aurait point de régions.

Dans cette formation, nous constaterons comment les travailleurs et les travailleuses façonnent l'économie et comment l'économie façonne nos régions. Cette formation nous permettra aussi de voir quel est notre rôle dans ce développement socioéconomique.

Nous aborderons l'économie de nos régions dans le but de :

- ▼ Comprendre son fonctionnement;
- ▼ Réfléchir au rôle que nous y jouons concrètement;
- ▼ Identifier comment l'économie peut traduire nos préoccupations de développement pour nos régions;
- ▼ Consolider un esprit critique face à l'approche actuelle du développement économique.

En maîtrisant mieux ces connaissances sur l'économie, nous serons plus en mesure de déterminer quel type de développement nous voulons pour nos régions et quel rôle nous voulons y jouer. Parce que nous sommes des actrices et des acteurs du développement socioéconomique de l'ensemble du territoire québécois.

Pour des emplois de qualité dans une économie mondialisée

SUR DEMANDE

Cette session de formation vise à mieux comprendre le phénomène de la mondialisation néolibérale, ses conséquences sur nos emplois et sur notre action syndicale. Ce cours est généralement de deux jours, mais il peut être aménagé en fonction du temps dont on dispose.

Coût: 200 \$ excluant les frais d'hébergement.

Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi

SUR DEMANDE

Cette session de deux jours permet aux personnes participantes de bien comprendre les mécanismes d'admissibilité à l'assurance-emploi afin de prendre en charge les dossiers d'assurance-emploi dans les milieux de travail et d'aider leurs membres en cas de perte d'emploi. La formation permet aussi de sensibiliser les personnes participantes à la nécessité d'agir dans leur milieu de travail et dans leur communauté afin de revendiquer un meilleur régime d'assurance-emploi.

Plus particulièrement, elle permet de se familiariser avec le contenu du cours qui traite, entre autres, des critères d'admissibilité, du calcul du nombre de semaines de prestations, des critères d'exclusion, du calcul déterminant le montant des prestations et de l'effet du travail sur celles-ci et, enfin, du processus de contestation.

Responsable: Myriam Zaidi

Coût: 200 \$ excluant les frais d'hébergement.

Le Collège FTQ-Fonds

Ouvrir de nouveaux horizons

Créé en 1999, le Collège FTQ-Fonds est l'un des moyens dont la FTQ s'est dotée pour agir plus efficacement devant les politiques économiques mondialisées qui menacent les droits et les conditions de travail de l'ensemble de la population. Il a été mis sur pied dans un contexte de mondialisation néolibérale et de mutation économique pour développer un leadership syndical fort et articulé, pour donner du poids aux revendications sociales de notre mouvement et renforcer la présence syndicale dans la société québécoise.

Le Collège fait partie intégrante du projet éducatif de la FTQ. Il repose sur la conviction qu'il faut mettre l'économie au service du social; que la justice, la solidarité et la démocratie sont les fondements d'un monde plus humain. L'environnement du Collège se veut propice à la réflexion, à l'échange et aux débats. Il offre un ressourcement pour se donner un nouvel élan et contrer le sentiment d'impuissance. Le Collège ouvre aux idées nouvelles, suscite une remise en question des idées reçues et stimule l'élaboration de pistes de solution novatrices et créatives pour répondre aux défis syndicaux actuels.

Personne conseillère responsable de la filière: Isabelle Coulombe | icoulombe@ftq.qc.ca

Adjointe administrative de la filière: Manon Fournier | mfournier@ftq.qc.ca

La session intensive de réflexion et d'approfondissement

La session intensive du Collège est offerte aux personnes élues et aux personnes conseillères.

Cette session vise à accroître les compétences de leadership des personnes participantes, tout comme leurs connaissances, pour mieux influencer les transformations sociales, économiques et politiques du Québec. Elle contribue également à développer leur pensée critique ainsi que leurs habiletés de communication et d'analyse stratégique. Des personnes-ressources issues du milieu universitaire y contribuent en apportant leur expertise sur les principaux enjeux qui touchent les syndicats: renouveau syndical, relations du travail, démocratie et politique, diversité, économie, environnement et mondialisation.

L'expérience du Collège permet de prendre du recul et de repartir avec plus d'énergie et de confiance. Elle offre aux syndicalistes l'occasion de s'outiller pour faire face aux défis complexes du monde actuel.

Dates:

Le Collège s'étale sur quelques mois:

Semaine 1: 15 au 19 février 2027

Semaine 2: 15 au 19 mars 2027

Semaine 3: 12 au 16 avril 2027

Semaine 4: 10 au 14 mai 2027

En résidence

Il y aura une rencontre de départ avec les personnes participantes le 5 février 2027, puis des journées de suivi en ligne le 8 mars, le 2 avril et le 30 avril 2027.

Coût: Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ.

Frais inclus: Les remboursements des salaires (75 %), les frais de déplacement, les repas, l'hébergement et le stationnement

Frais exclus: Dépenses personnelles



Droit du travail

La défense des membres devant les divers tribunaux administratifs constitue une facette incontournable du travail syndical. Avec la judiciarisation de plus en plus importante du monde du travail et de l'action syndicale, les aspects légaux prennent de plus en plus de place dans le travail syndical pour défendre les travailleuses et les travailleurs.

Le bloc de formation proposé ici s'adresse aux personnes militantes ainsi qu'aux personnes conseillères. Il a pour but de leur permettre d'agir avec confiance devant les tribunaux administratifs et de connaître certains aspects juridiques généraux pour mieux remplir leurs devoirs et obligations dans ce vaste domaine qu'est le droit du travail.

En collaboration avec Serge Beaulieu, conseiller syndical au service de la santé et sécurité du travail | sbeaulieu@ftq.qc.ca

Adjointe administrative de la filière: Jessica Trépanier St-Georges | jtrepanier@ftq.qc.ca

FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Règles de preuve et de procédure

Cette session permet d'apprendre les bases de la procédure ainsi que les règles de preuve en usage dans le domaine du travail et de développer les habiletés nécessaires à la pratique de la personne qui plaide.

On y aborde les éléments de procédure devant les divers tribunaux administratifs, comme le tribunal d'arbitrage de griefs ou le Tribunal administratif du travail (TAT). On y expérimente aussi différentes règles de preuve, comme l'objection préliminaire, le fardeau et le degré de preuve, les moyens de preuve, l'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins ainsi que la plaidoirie.

S'adresse aux personnes qui ont comme fonction de plaider des dossiers devant un arbitre de griefs ou devant des tribunaux administratifs.

Exigences particulières: Avoir suivi le cours de base *Le délégué syndical et la déléguée syndicale* ainsi que le cours *Dossier de griefs* ou avoir suivi les cours du volet réparation de la filière santé et sécurité du travail (voir le plan de formation en page 16) ou posséder une formation équivalente

Dates: 4 (soirée) au 9 avril 2027
En résidence

Coût: 1 750 \$

Plaideurs et plaideuses au TAT

Cette session permet d'apprendre les particularités des procédures de recours propres aux lois en santé et sécurité du travail, d'approfondir ses connaissances sur les tendances de la jurisprudence ainsi que de développer des habiletés à plaider devant les tribunaux administratifs en santé et sécurité du travail. On y aborde donc la loi ainsi que la jurisprudence générale sur les thèmes principaux. On se familiarise avec les procédures du Tribunal administratif du travail (TAT) et les particularités liées aux personnes témoins expertes. On examine aussi notre relation avec les personnes victimes de lésions professionnelles, etc.

S'adresse aux personnes qui ont comme fonction de plaider des dossiers devant le Tribunal administratif du travail en matière de santé et sécurité du travail.

Exigences particulières: Avoir suivi les cours *Réclamation à la CNESST*, *Contestation à la CNESST* ainsi que *Règles de preuve et de procédure* ou son équivalent

Dates:
21 (soirée) au 26 février 2027
11 (soirée) au 16 avril 2027
En résidence

Coût: 1 750 \$

Le suivi de la jurisprudence en santé et sécurité du travail

SUR DEMANDE

La personne responsable de la thématique sur la santé et la sécurité du travail du service de l'éducation de la FTQ visite plusieurs régions afin de faire le point sur l'état de la jurisprudence du Tribunal administratif du travail (TAT) et des tribunaux supérieurs en matière d'indemnisation des victimes de lésions professionnelles.

Cette session d'une journée s'organise avec chacune des régions. Pour connaître les dates, informez-vous auprès du bureau de la FTQ de votre région.

Coût: Variable et fixé par le Conseil régional FTQ qui organise la journée de formation. Cependant, le salaire des personnes participantes est remboursé en fonction de l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST (voir p. 6).

Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

Le séminaire se veut un lieu d'échanges, de ressourcement et de formation pour les personnes qui plaident les griefs en arbitrage. Ce cours de deux jours leur permet d'enrichir leurs pratiques en arbitrage en échangeant sur leurs expériences et en prenant connaissance de différents sujets d'actualité reliés à l'arbitrage. Ces sujets sont présentés par des personnes-ressources qui font le point sur l'étude jurisprudentielle et doctrinale des problématiques retenues. Ce séminaire, reconnu par le Barreau du Québec en vertu du Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats, permet aussi d'approfondir les techniques de travail en arbitrage.

Le contenu détaillé du séminaire est publié vers le mois de mars.

Exigences particulières: Il est idéalement recommandé d'avoir suivi le cours *Règles de preuve et de procédure* et de posséder une certaine expérience comme plaideur ou plaideure en arbitrage de griefs ou devant un tribunal administratif

Dates: 10 (en après-midi) et 11 mai 2027
Longueuil

Coût: 175 \$ excluant les frais d'hébergement.

Autres activités de formation

Plusieurs activités sont organisées chaque année pour des groupes particuliers. La plupart de ces activités découlent de décisions du Congrès de la FTQ et reviennent à une fréquence régulière. C'est ainsi que chaque année, un camp de formation pour les jeunes est organisé. Aux trois ans, c'est l'*École de leadership féministe* qui constitue un arrêt important pour traiter des problématiques et thématiques particulières pour les femmes. La *Triennale de réflexions féministes* se déroule aux trois ans et est une occasion privilégiée offerte aux militantes et travailleuses des syndicats affiliés de réfléchir et d'échanger sur les enjeux touchant les femmes.

Le Camp de formation annuel des jeunes

Le Camp de formation des jeunes FTQ est un lac-à-l'épaule de trois jours qui a lieu une fois par année et auquel on convie les jeunes membres FTQ de 35 ans et moins de tous les secteurs d'activité. Moment exceptionnel d'échanges, de débats, de conférences et autres, le Camp vise à approfondir des dossiers syndicaux et sociopolitiques au gré de l'actualité et des préoccupations syndicales. Il se veut ultimement un moteur de mobilisation pour les jeunes membres.

Nous vous invitons à vous inscrire dès que possible, puisque les places sont limitées: ftq.qc.ca/camp-formation-jeunes-2026/

S'adresse aux personnes militantes de 35 ans et moins.

Responsable: Patrick Rondeau | prondeau@ftq.qc.ca

Adjointe administrative: Rachel Michaud | rmichaud@ftq.qc.ca

Dates:

29 septembre au 1er octobre 2026
Station touristique Duchesnay, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Coût:

Chambre en chalet:
575 \$ par personne

Chambre en pavillon:
515 \$ par personne

Chambre en auberge:
600 \$ par personne

Triennale de réflexions féministes

La *Triennale des femmes* est une rencontre de deux jours où les militantes et travailleuses des syndicats affiliés et des conseils régionaux échangent et réfléchissent aux enjeux d'importance pour le mouvement féministe syndical. Cette activité en condition féminine a lieu tous les trois ans sur un thème différent. La rencontre triennale de réflexion en condition féminine, ce sont deux journées riches en échanges, en réflexions et en solidarité qui améliorent notre compréhension collective des enjeux féministes et qui nous donnent le goût de nous mettre en action!

Responsables: Jessica Olivier-Nault et Marie-Lise Drapeau-Bisson, du service d'actions féministes et d'équité salariale de la FTQ, et Caroline Mallette | cmallette@ftq.qc.ca

Dates: Mai 2027

Coût: À déterminer

Pour toute question concernant cette formation ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'adjointe administrative du service d'actions féministes et d'équité salariale, Mathilde Caramagno, au mcaramagno@ftq.qc.ca ou 514 383-8040.

Agir face aux changements climatiques dans nos milieux de travail

Cette session de deux jours permet aux personnes formatrices de s'approprier le contenu de la formation afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le contenu de la formation vise à renforcer les connaissances des personnes participantes sur les changements climatiques et leur impact sur nos emplois, peu importe le secteur d'activité. À la fin de cette formation, les personnes participantes seront outillées pour revendiquer et appliquer des principes de transition écologique juste dans le but d'améliorer leurs conditions de travail.

De manière spécifique, les objectifs de formation sont les suivants:

- ▼ Renforcer ses capacités d'analyse face à la complexité des enjeux socioécologiques liés à son secteur de travail;
- ▼ S'approprier un ensemble de pratiques et de stratégies syndicales qui peuvent soutenir la transition juste, adaptées à son contexte professionnel et syndical;
- ▼ Développer un argumentaire en faveur de l'action syndicale pour la transition juste, qui soit cohérent avec les valeurs syndicales et adapté aux réalités de son secteur de travail;
- ▼ Concevoir un plan d'action syndicale pour son contexte selon un diagnostic et une analyse de son secteur et milieu de travail.

Responsables: Marie-Hélène Gauthier, en collaboration avec Patrick Rondeau et Sami Dellah du service de l'environnement et transition juste

Adjointe administrative:
Marie-Claude Groulx |
mcgroulx@ftq.qc.ca

Dates: 14 et 15 septembre 2026
Montréal

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 7).



École féministe

L'École féministe de la FTQ est une occasion de formation unique pour les féministes du mouvement syndical. Cette formation permettra d'explorer plusieurs thématiques dans le but de s'approprier le féminisme intersectionnel et inclusif, notamment les violences sexuelles dans une perspective antiraciste, le féminisme trans-inclusif, les liens entre lutte féministe et lutte des classes, etc. Les participantes seront également amenées à réfléchir aux façons d'incarner ces perspectives militantes dans l'action syndicale, et la mobilisation des membres. Et ce, afin de contribuer à ce que les milieux de travail soient inclusifs des diversités, et ainsi participer à une société juste et ouverte.

La session de formation se déroule en résidence, du lundi au vendredi.

Exigence particulière: La session s'adresse aux femmes et aux personnes non-binaires membres d'un syndicat affilié à la FTQ. Les candidatures de femmes et de personnes non-binaires racisées, autochtones, jeunes, 2SLGBTQIA+ et en situation de handicap sont fortement encouragées.

Responsables: Caroline Mallette |
cmallette@ftq.qc.ca, avec Marie-Lise Drapeau-Bisson et Jessica Olivier-Nault, du service d'actions féministes et d'équité salariale de la FTQ

Adjointe administrative:
Manon Fournier

Dates: 2027-2028
En résidence

Coût: À déterminer

Action syndicale en francisation

La francisation des milieux de travail est un objectif majeur de la Charte de la langue française. En adoptant la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, l'Assemblée nationale du Québec est venue réaffirmer le caractère français du Québec ainsi que la nécessité d'agir pour en assurer la prédominance dans les lieux de travail. Encore aujourd'hui, le droit de travailler en français demeure une revendication importante de la FTQ, puisqu'il influence les conditions de travail de nos membres et oblige les employeurs à appliquer diverses mesures de francisation.

La francisation figure donc parmi les enjeux qui concernent les syndicats dans leur travail de défense, de représentation et de mobilisation de leurs membres.

La session d'une journée permet aux personnes participantes de se familiariser avec le droit de travailler en français, de mieux saisir les enjeux des différentes étapes du processus de francisation, d'explorer notre rôle syndical dans un comité de francisation et d'aborder une réflexion sur les actions syndicales à développer pour que la francisation des milieux de travail soit une réussite.

Responsable: Martin Trudel Racine |
mtrudel@ftq.qc.ca, en coanimation avec le service de la francisation de la FTQ

Date: 22 octobre 2026
Montréal

Coût: Aucun.

Pour toute question concernant cette formation ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'adjointe administrative du service de la francisation, Rachel Michaud, au rmichaud@ftq.qc.ca ou 514 383-8000.

Des dates et événements à retenir

Tout au long de l'année, la FTQ et les syndicats affiliés soulignent des événements ou organisent des activités spéciales sur des thématiques en lien avec nos pratiques syndicales. La liste qui suit présente les principales activités, mais d'autres sont aussi annoncées sur la page d'accueil du site ftq.qc.ca.

Semaine du français

Surveiller les événements prévus pour la semaine du 15 au 21 mars 2027.

Semaine de la relève syndicale

Cette semaine est constituée d'activités locales et nationales visant à augmenter la participation syndicale des jeunes. Ces activités peuvent également être un moyen de créer des ponts entre les générations, des ouvertures pour l'inclusion d'un plus grand nombre de jeunes dans les instances syndicales. La prochaine édition aura lieu du 19 au 23 avril 2027. Pour plus d'information: ftq.qc.ca/semaine-de-la-releve-syndicale

N'oubliez pas

- ▼ Journée de reconnaissance du travail des délégués sociaux et des déléguées sociales
14 février
- ▼ Journée internationale des droits des femmes
8 mars
- ▼ Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale
21 mars
- ▼ Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail
8 avril
- ▼ Fête internationale des travailleurs et des travailleuses
1^{er} mai
- ▼ Semaine québécoise des personnes handicapées
1^{er} au 7 juin

- ▼ Célébrations de la Fierté Montréal
2^e semaine complète d'août

- ▼ Journée internationale de l'alphabétisation
8 septembre
- ▼ Journée nationale de la vérité et de la réconciliation
30 septembre
- ▼ Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes
6 décembre

Rencontres annuelles

- ▼ Les membres des comités de francisation
16 mars 2027
- ▼ Le Colloque FTQ en santé et sécurité du travail
14 et 15 octobre 2026, Trois-Rivières

Documents audiovisuels et outils vidéo complémentaires

La liste des documents audiovisuels disponibles au service de l'éducation ou au Centre de documentation de la FTQ se trouve sur notre site Internet: ftq.qc.ca/formation-syndicale-documents-audiovisuels.

Vous trouverez sur la même page la liste des outils vidéo complémentaires.

Bureaux de la FTQ en région

La liste complète incluant le nom des conseillères régionales et conseillers régionaux et leur adresse postale se trouve sur notre site Internet: ftq.qc.ca

Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec

819 762-1354

ftq.qc.ca/tout-savoir-abitibi-nordqc/

Bas Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

418 722-8232

ftq.qc.ca/tout-savoir-bsl-gaspesie/

Côte-Nord

418 962-3551

ftq.qc.ca/tout-savoir-cote-nord/

Estrie

819 562-3922

ftq.qc.ca/tout-savoir-estrie/

Laurentides – Lanaudière

450 431-6659

ftq.qc.ca/tout-savoir-ftqll/

Mauricie et Centre-du-Québec

819 378-4049

ftq.qc.ca/tout-savoir-mauricie-centreqc/

Montréal

450 926-6200

ftq.qc.ca/tout-savoir-monteregie/

Montréal métropolitain

514 383-8014

ftq.qc.ca/tout-savoir-montrealmetro/

Outaouais

819 777-5441

ftq.qc.ca/tout-savoir-outaouais/

Québec et Chaudière-Appalaches

418 623-8713

ftq.qc.ca/tout-savoir-quebec-chaudiereappalaches/

Saguenay – Lac-Saint-Jean – Chibougamau-Chapais

418 699-0199

ftq.qc.ca/tout-savoir-saglac-chibougamauchapais/

Liste des membres du comité d'éducation

Responsables politiques

Olivier Carrière, secrétaire général de la FTQ | 514 383-8000

David Chartrand, vice-président de la FTQ, AIMTA | 514 956-1578

Anouk Collet, vice-présidente de la FTQ, TUAC | 514 326-8822

Le comité d'éducation est composé de l'ensemble des responsables de l'éducation de chaque syndicat et conseils régionaux et des conseillers et des conseillères du service de l'éducation.

AFPC — Alliance de la fonction publique du Canada

Marie Malchelosse

514 875-7100

malchem@psac-afpc.com

AQTIS 514 Aiest

Catherine Jetté

514 844-2113

cjette@aqtis514iatse.com

AMI – Association des manœuvres interprovinciales

514 381-8780

ami@ami-ftqc.com

CRFTQE — Conseil régional FTQ Estrie

Kristine Leclerc

819 574-5221

kristine.leclerc@outlook.com

CRFTQHdLSJCC – Conseil régional FTQ Haut du Lac-Saint-Jean – Chibougamau-Chapais

418 699-0199

ftqsaglac@ftq.qc.ca

CRFTQLL — Conseil régional FTQ Laurentides – Lanaudière

Céline Picard

450 530-6522

cpicard@vsj.ca

CRFTQM — Conseil régional FTQ Montérégie

Stéphane Brin

514 793-7900

sbrin@ftq.qc.ca

CRFTQMM — Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

Hélène Simard

514 387-3666, poste 2510

hsimard@ftq.qc.ca

CRFTQO — Conseil régional FTQ Outaouais

819 771-4473

crftqo@ftq.qc.ca

CRFTQQCA — Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches

Steeve Poulin

418 622-4941

secretariatcrqca@ftq.qc.ca

CRFTQSLSJ — Conseil régional FTQ Saguenay – Lac-Saint-Jean

Annie Desbiens

418 699-0199

adesbiens@ftq.qc.ca

FIPOE — Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité

Benjamin Otis

514 385-2051

benjamin.otis@fipoe.org

FNCM – Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers

514 374-5871

info@local9.quebec

FTQ-Construction

Sébastien Flamand

514 381-7300

sflamand@ftqconstruction.org

IAM — Syndicat de l'IAM

Stéphane Paré

514 956-1578

spare@aimtadistrict11.org

IPFPC – Institut professionnel de la fonction publique du Canada

Lyne Larocque

418 878-8686

lynelarocque@pipsc.ca

Métallos

Maude Raïche

514 850-2248

mraiche@metalloos.ca

SCFP — Syndicat canadien de la fonction publique

Julie Handfield

514 384-9681

hhafer@scfp.ca

SEPb — Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau

Loïc Breton

514 522-6511

lbreton@sepb.qc.ca

SITBCTM – Syndicat international des travailleurs et travailleuses de la boulangerie, confiserie, tabac et meunerie

Jean-François Gaudreau

581 983-7831

arashta@hotmail.com

SPQ — Syndicat des pompiers et pompières du Québec

514 383-4698

SQEEs-298 — Syndicat québécois des employées et employés de service

Antonin Bergeron-Bossé

514 727-1696, poste 7123

a.bergeronbosse@sqees.ca

STTP — Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

Judith Nadeau

438 622-3838

jnadeau@cupw-sttp.org

Teamsters Canada

Nathaly Guillemette

450 682-5521

nguillette@teamsters.ca

TUAC — Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce

Mathilde Lefebvre

438 397-3340

mlefebvre@tuac500.ca

UES 800 — Union des employés et employées de service

Thao Dao

514 385-1717

t.dao@ues800.org

Unifor Québec

Annie Audet

514 850-2532

annie.audet@unifor.org

Calendrier des formations

SEPTEMBRE 2026

Agir face aux changements climatiques dans nos milieux de travail

14 et 15 septembre 2026

Le camp de formation annuel des jeunes

29 septembre au 1^{er} octobre 2026

OCTOBRE 2026

Analyse financière de l'entreprise dans son contexte économique

7 et 8 octobre 2026

Perfectionnement annuel du réseau retraite et assurances collectives

19 au 21 octobre 2026

Action syndicale en francisation

22 octobre 2026

NOVEMBRE 2026

Filière retraite

1^{er} (soirée) au 6 novembre 2026

Comprendre pour agir en assurances collectives

17 au 19 novembre 2026

Le calcul des coûts dans le processus de négociation

23 et 24 novembre 2026

Le calcul des coûts dans le processus de négociation : atelier d'introduction à Excel

25 novembre 2026

JANVIER 2027

La retraite : une approche syndicale

Le financement des régimes de retraite à prestations déterminées

26 au 28 janvier 2027

Évaluation des tâches 1

25 au 29 janvier 2027

FÉVRIER 2027

Introduction à la santé et sécurité du travail

7 (soirée) au 12 février 2027

Le Collège FTQ-Fonds

Semaine 1 : 15 au 19 février 2027

La retraite : une approche syndicale

Le placement des actifs d'un régime de retraite

16 et 17 février 2027

Atelier sur les recours en assurances collectives

23 février 2027

Plaideurs et plaideuses au TAT

21 (soirée) au 26 février 2027

MARS 2027

Le Collège FTQ-Fonds

Semaine 2 : 15 au 19 mars 2027

Séminaire annuel sur la retraite

30 et 31 mars 2027

AVRIL 2027

Plaideurs et plaideuses au TAT

11 (soirée) au 16 avril 2027

Séminaire sur les politiques économiques et les finances publiques

21 et 22 avril 2027

Règles de preuve et de procédure

4 (soirée) au 9 avril 2027

Le Collège FTQ-Fonds

Semaine 3 : 12 au 16 avril 2027

MAI 2027

Le délégué syndical et la déléguée syndicale

2 (soirée) au 7 mai 2027

Évaluation des tâches 1

3 au 7 mai 2027

Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

10 (PM) et 11 mai 2027

Le Collège FTQ-Fonds

Semaine 4 : 10 au 14 mai 2027

Négociier le RRFS-FTQ

12 mai 2027

JUIN 2027

Séminaire sur la formation syndicale

8 et 9 juin 2027

OCTOBRE 2027

Évaluation des tâches 1

4 au 8 octobre 2027

Inscription



Balayez le code QR ou copiez l'hyperlien ci-dessous dans la barre d'adresse de votre navigateur web.

<https://ftq.qc.ca/inscription>

Paielement

Procédure pour le paiement par dépôt direct

Nos informations bancaires se trouvent sur le spécimen de chèque suivant:

Après avoir effectué votre dépôt direct, vous devez envoyer à facturation@ftq.qc.ca les informations suivantes:

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)
565 BOUL. CRÉMAZIE E. BUREAU 12100
MONTREAL, QC
H2M2W3

DATE: 20 11 22

PAYER À L'ORDRE DE: 100 DOLLARS

TRAVAILLEURS UNIS
565, BOULEVARD CRÉMAZIE EST
BUREAU 2200
MONTREAL, QC
H2M 2V6 514-255-2973

POUR: MI

15 92154 8151 050 250 000

- ▼ Date du paiement
- ▼ Montant du paiement
- ▼ Nom du syndicat, du conseil régional ou de l'entreprise qui fait le paiement
- ▼ Description du montant payé (ex.: le nom de la formation et le nom de la ou des personnes participantes)

Pour toute question au sujet du paiement par dépôt direct, vous pouvez communiquer avec le service de la comptabilité de la FTQ, au 514 383-8042 ou facturation@ftq.qc.ca.

Procédure pour le paiement par chèque

Postez un chèque postdaté à la date de début de la formation, libellé à l'ordre du Fonds d'éducation FTQ à l'adresse suivante: 565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3



FTQ

Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec
